


ZETES RAPPORT ANNUEL 2015 L'AVENIR EN TOUTE CONFIANCE



INFORMATIONS FINANCIÈRES
ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



LE CHEMIN VERS L'AVENIR
SE CONSTRUIT PAS À PAS.
IDÉE PAR IDÉE. SOLUTION
PAR SOLUTION. SOURIRE
APRÈS SOURIRE.

SOMMAIRE

- 03 COMPTE DE RÉSULTATS SÉPARÉ CONSOLIDÉ**
- 04 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
- 05 TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**
- 06 ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS
DES CAPITAUX PROPRES**
- 07 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION**
- 12 NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**
- 18 INFORMATION SECTORIELLE**
- 34 GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES**
- 37 RAPPORT DU COMMISSAIRE**
- 38 COMPTES STATUTAIRES**
- 42 DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**
- 50 GLOSSAIRE FINANCIER**

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels que présentés dans ce rapport annuel ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration et autorisés à la publication le 24 mars 2016, sous réserve de l'approbation des comptes statutaires non consolidés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 25 mai 2016.

Compte de résultats séparé consolidé

En '000 €	NOTES	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires		211 472	245 270	258 225
Coûts des ventes		(120 026)	(141 690)	(142 646)
Marge Brute		91 446	103 579	115 579
Frais de personnel	2	(54 250)	(57 516)	(61 732)
Biens et services divers		(23 661)	(26 859)	(27 156)
EBITDA courant ⁽¹⁾		13 535	19 205	26 691
Charges non courantes	4	(820)	(1 015)	(439)
EBITDA		12 715	18 190	26 252
Provisions, amortissements, dépréciations, pertes de valeur	6/7/9/10	(7 604)	(8 407)	(9 586)
EBIT		5 111	9 783	16 666
Résultat sur cessions d'actifs non courants		(3)	30	2
Charges financières	4	(1 355)	(1 199)	(2 002)
Produits financiers	4	579	633	1 223
Résultat avant impôts		4 333	9 247	15 889
Impôts sur le résultat	5	(935)	(3 051)	(5 161)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		3 397	6 196	10 728
Participations ne donnant pas le contrôle		12	(41)	(317)
Résultat net part Groupe		3 385	6 237	11 045
EBIT courant ⁽¹⁾		5 931	10 798	17 105
Résultat net courant ^{(1) (3)}		4 028	6 917	11 342

État du résultat global

En '000 €		2013	2014	2015
Résultat net du Groupe		3 385	6 237	11 045
Conversion des devises (élément recyclable)		(480)	142	240
Réévaluation nette des instruments de couverture (élément recyclable)		(22)	95	(49)
Autres éléments du résultat global après effets d'impôts liés ⁽¹⁾		(502)	237	191
Résultat total du Groupe ^(**)		2 883	6 474	11 236

Les autres éléments du résultat global pour les participations ne donnant pas le contrôle sont nuls.

⁽¹⁾ « Other comprehensive income »

^(**) « Total comprehensive income »

Résultat par action (€ par action)

		2013	2014	2015
Nombre d'actions existantes ⁽²⁾	12	5 156 750	5 162 665	5 175 140
Résultat net ⁽³⁾		0,66	1,21	2,13
Résultat net courant ^{(1) (3)}		0,78	1,34	2,19
Nombre d'actions après dilution ⁽²⁾	12	5 156 750	5 162 665	5 286 317
Résultat net dilué ⁽³⁾		0,66	1,21	2,09

⁽¹⁾ « Courant » signifie hors charges de restructuration et revenus/coûts non courants

⁽²⁾ Nombre moyen pondéré en circulation

⁽³⁾ Part Groupe

État consolidé de la situation financière (avant répartition)

En '000 €	NOTES	2013	2014	2015
ACTIFS				
Immobilisations corporelles	6	15 873	16 386	19 716
Immobilisations incorporelles	7	6 659	6 489	6 354
Goodwill	7	39 924	40 033	40 602
Actifs d'impôts différés	5	4 385	4 885	4 769
Créances financières et autres actifs non courants	8	2 705	2 066	548
Actifs non courants		69 545	69 859	71 988
Stocks	9	14 302	17 146	17 821
Clients et autres débiteurs courants	10	57 986	67 623	62 260
Actifs d'impôts exigibles		181	440	601
Paievements d'avance courants		10 588	13 116	13 743
Trésorerie disponible	13	10 585	16 290	22 267
Actifs courants		93 642	114 614	116 692
Total de l'actif		163 187	184 474	188 680
PASSIFS				
Capitaux propres du Groupe		76 109	78 731	89 038
Participations ne donnant pas le contrôle		963	808	635
Total des capitaux propres	12	77 072	79 539	89 673
Passifs non courants	13	2 921	792	4 194
Provisions non courantes	14	800	921	1 136
Obligations non courantes	14	192	179	177
Instruments de couverture non courants		-	-	71
Passifs d'impôts différés	5	2 550	2 698	2 960
Passifs non courants		6 464	4 590	8 538
Passifs portant intérêts courants	13	10 983	14 208	8 841
Obligations courantes	14	24	26	27
Instruments de couverture courants		-	-	125
Fournisseurs et autres créditeurs courants	15	65 905	81 346	75 053
Passifs d'impôts exigibles		1 288	3 727	5 274
Autres passifs courants		1 450	1 040	1 149
Passifs courants		79 651	100 345	90 469
Total des capitaux propres et passifs		163 187	184 474	188 680

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En '000 €	2013	2014	2015
CASH ET ASSIMILÉ À L'OUVERTURE (II)	12 797	10 585	16 290
Cash flow compte de résultats	10 337	14 369	20 180
Résultat avant impôts	4 333	9 247	15 889
Amortissements sur actifs immobilisés	4 927	5 501	6 213
Amortissements sur frais de développement	1 748	2 324	2 378
Dépréciations sur stocks et créances	824	416	945
Pertes de valeur sur actifs financiers	44	1	11
Provisions	(200)	106	(19)
Charges financières nettes	232	177	256
Impôts payés	(1 504)	(3 429)	(5 264)
Autre augmentation (diminution) dont badwill	(68)	27	(230)
Variation besoin en fonds de roulement	(6 311)	2 701	(215)
Diminution (augmentation) des actifs ⁽¹⁾	(2 796)	(14 126)	5 219
Augmentation (diminution) des dettes	(3 514)	16 827	(5 433)
CASH FLOW OPÉRATIONNEL (II)	4 026	17 070	19 965
Acquisitions	(11 086)	(8 754)	(8 273)
Actifs immobilisés	(7 986)	(5 851)	(4 558)
Immobilisations financières (nettes de la trésorerie acquise)	(343)	(322)	(1 113)
Frais de développement	(2 756)	(2 582)	(2 602)
Cessions	366	158	261
Actifs immobilisés	366	158	261
Revenus financiers (+)	24	100	62
CASH FLOW D'INVESTISSEMENT (III)	(10 696)	(8 497)	(7 951)
Augmentation (Diminution) du financement	8 053	1 055	(5 258)
Capital	2	-	105
Financements bancaires et leasing	3 947	3 160	2 250
Remboursement prêts bancaires et leasing	(2 108)	(2 186)	(3 908)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires	6 185	116	(3 769)
Cash donné en garantie	28	(35)	65
Charges financières	(256)	(277)	(317)
Dividendes versés	(2 875)	(2 857)	(3 264)
Actions propres	(250)	(931)	2 336
CASH FLOW DE FINANCEMENT (IV)	4 672	(3 009)	(6 504)
AUGMENTATION NETTE DU CASH (V) = (II) + (III) + (IV)	(1 998)	5 564	5 510
Impact de taux de change (VI)	(214)	141	466
CASH ET ASSIMILÉ À LA CLOTÛRE (VII) = (II) + (V) + (VI)	10 585	16 290	22 267

⁽¹⁾ Y inclus la variation des créances commerciales LT

Les activités opérationnelles génèrent sur l'année un cash flow de 20,0 millions €. Ce montant se décompose en un cash flow important du P&L, en forte augmentation à 20,2 millions €, lié à l'augmentation significative du résultat opérationnel, et un besoin en fonds de roulement qui est resté stable [-0,2 million €]. Les investissements en actifs immobilisés s'élevèrent à 4,6 millions €, en repli par rapport à 2014. Ils sont majoritairement relatifs à la division Goods ID (2,9 millions €), le solde étant relatif à la division People ID. La capitalisation des frais de R&D est stable à 2,6 millions €. Ces frais activés sont exclusivement liés à la division Goods ID; ils se répartissent toujours entre les développements du software MCL et ceux des solutions applicatives, à la base de la nouvelle stratégie. L'effort de R&D en People ID est considérable également mais il est intégré dans l'investissement à réaliser dans les nouveaux projets de concession (contrats de construction) ou directement pris en charge. En matière de financement, l'année aura permis un remboursement net des banques (financement/leasing/découverts bancaires) de 5,4 millions € ; Zetes a également procédé au paiement d'un dividende (3,3 millions €). Elle a bénéficié de la cession d'actions propres pour un montant de 2,3 millions €, principalement pour répondre à l'exercice d'options par des cadres de Zetes. Tous ces mouvements se traduisent par une augmentation de la trésorerie de 5,5 millions €.

État consolidé des variations des capitaux propres

En '000 €	Capital souscrit	Résultats non distribués	Actions propres	Écarts de conversion (2)	Réserves pour opérations de couverture	Total (1)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	54 311	25 649	(3 253)	(234)	(13)	76 461	1 039	77 501
Résultat net de l'exercice		3 385				3 385	12	3 397
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(480)	(22)	(502)		(502)
Résultat global total		3 385		(480)	(22)	2 883	12	2 895
Dividendes		(2 875)				(2 875)		(2 875)
Achat/vente d'actions propres			(250)			(250)		(250)
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans incidence sur le contrôle		(110)				(110)	(82)	(192)
Autres variations	(4 416)	4 416				(0)	(7)	(7)
Solde au 31 décembre 2013	49 895	30 465	(3 502)	(714)	(35)	76 109	963	77 072
Résultat net de l'exercice		6 237				6 237	(41)	6 196
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				142	95	237		237
Résultat global total		6 237		142	95	6 474	(41)	6 433
Païement fondé sur actions		34				34		34
Dividendes		(2 857)				(2 857)		(2 857)
Achat/vente d'actions propres			(931)			(931)		(931)
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans incidence sur le contrôle		(99)				(99)	(103)	(202)
Autres variations		(0)				(0)	(11)	(11)
Solde au 31 décembre 2014	49 895	33 780	(4 433)	(572)	60	78 731	808	79 539
Résultat net de l'exercice		11 045				11 045	(317)	10 728
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				240	(49)	191		191
Résultat global total		11 045		240	(49)	11 236	(317)	10 919
Augmentation de capital						0	105	105
Dividendes		(3 264)				(3 264)		(3 264)
Achat/vente d'actions propres		864	1 471			2 336		2 336
Autres variations		45	(45)			(0)	39	39
Solde au 31 décembre 2015	49 895	42 471	(3 007)	(332)	12	89 038	635	89 673

⁽¹⁾ Attribuable aux actionnaires de la société mère

⁽²⁾ En 2015, l'augmentation des réserves pour conversion de 240 mille € est principalement liée à la hausse du franc suisse contre l'euro et à la baisse du rand contre l'euro

Résumé des principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées pour la préparation des comptes consolidés sont reprises ci-après.

1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 ont été établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standard), telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Le Groupe Zetes n'a pas anticipé de normes et interprétations émises avant la date d'approbation des états financiers et dont la date d'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2015.

2. Résumé des changements des principes comptables

Les nouvelles normes et interprétations reprises ci-dessous sont obligatoires pour la première fois pour les périodes annuelles ouvertes à compter de la date mentionnée au regard de la norme ou interprétation :

a. Normes, interprétations et amendements aux normes applicables à partir de 2015

IFRIC 21	Taxes prélevées par une autorité publique (1/1/2015).
IFRS	Amélioration aux IFRS : cycle 2011 – 2013 (1/1/2015).

Ces normes et interprétations n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

b. Normes et Interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2015

Les nouvelles normes sont d'application dès lors qu'elles sont adoptées par l'Union Européenne.

IFRS 9	Instruments financiers (1/1/2018).
IFRS 14	Comptes de report réglementaires (1/1/2016).
IFRS 15	La nouvelle norme énonce un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplace les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, Produits des activités ordinaires, IAS 11, Contrats de construction et les interprétations connexes. Selon le principe de base de la nouvelle norme, une société doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à présenter les transferts de biens ou de services promis au montant qui correspond à la contrepartie (c.-à-d. le paiement) que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. Les dispositions de la nouvelle norme sont sensiblement plus prescriptives que celles d'IAS 18 et d'IAS 11 et des interprétations connexes, et elles toucheront vraisemblablement la Société, au moins dans une certaine mesure. La nouvelle norme pourrait entraîner des modifications du calendrier de comptabilisation des produits. (1/1/2018).
IFRS 16	IFRS 16 précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée par rapport à IAS 17 et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure (1/1/2019).
IFRS	Amélioration aux IFRS : cycle 2012 - 2014 (1/1/2016).
Amendements à IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (1/1/2017).
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel : Contributions des employés (1/2/2015).
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes (1/1/2016).
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables (1/1/2016).
Amendements à IAS 16 et IAS 41	Agriculture : Plantes productrices (1/1/2016).
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28	Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation (1/1/2016).
Amendements à IAS 1	Initiatives concernant les informations à fournir (1/1/2016).

L'impact de l'application de ces normes, interprétations et amendements est en cours d'évaluation.

3. Préparation

Les états financiers sont préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception des investissements disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés (juste valeur). Les comptes consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la Société.

La préparation de ces états financiers implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et passifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice. Le Groupe Zetes revoit à chaque clôture ses estimations sur la base des meilleures informations disponibles. Les estimations principales portent sur l'évaluation :

- des actifs et passifs dans le cadre des regroupements d'entreprises
- de la valeur recouvrable des goodwill et de celle des immobilisations incorporelles (frais de développement)
- du résultat des contrats de construction
- des provisions, notamment des provisions pour litiges
- des déficits fiscaux reportables activés
- le cas échéant, des prévisions d'évolution des résultats

4. Principes de consolidation

a. Filiales

Les filiales sont les entreprises qui sont contrôlées par la Société. Il y a contrôle lorsque la Société détient une participation supérieure à la moitié des droits de vote dans une entreprise ou qu'elle a, par d'autres moyens, le pouvoir de régir directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à en retirer des avantages. Les comptes des filiales sont inclus dans les états financiers à partir de la date où ce contrôle débute (ou à partir d'une date voisine), jusqu'à la date où ce contrôle cesse. L'acquisition de filiales (regroupement d'entreprises) est comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 révisée ; les actifs acquis et passifs repris identifiables sont comptabilisés à la date de prise de contrôle à leur juste valeur. Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 (telle qu'applicable avant sa révision) et n'ont pas été retraités.

Les soldes et les transactions internes au Groupe, ainsi que les gains non réalisés qui résultent de transactions internes au Groupe, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

b. Partenariat (joint ventures)

Les partenariats sont définis comme toutes opérations sur lesquelles des parties exercent un contrôle conjoint (IFRS 11).

En 2009, Zetes a conclu un accord de ce type avec la société Pitkit Printing Entreprises. Sur la base d'une analyse du contrat, et de manière cohérente avec le traitement comptable retenu par la société Pitkit Printing Entreprises, ce partenariat est considéré dans les comptes consolidés comme une activité conjointe

5. Conversion des devises étrangères

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties à un taux de change voisin du taux de change en vigueur au moment où la transaction se déroule. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date du bilan sont convertis en euro au cours du change des devises

étrangères en vigueur à cette date. Tous les profits et pertes de change résultant de cette conversion et du règlement des transactions sont constatés dans le compte de résultats. Les actifs et les passifs non monétaires, libellés en devises étrangères et comptabilisés à leur coût historique, sont convertis en euro au cours du change des devises étrangères en vigueur à la date de la transaction.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales exprimés en devises étrangères, sont convertis en euro au cours du change en vigueur à la date du bilan. Le goodwill et les ajustements à la juste valeur qui apparaissent lors de l'acquisition de filiales étrangères sont convertis en euro au cours historique de la date de l'acquisition. Les produits et charges sont convertis en euro au cours moyen de la période. Les différences de change résultant de la conversion sont imputées directement dans les capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est vendue, de tels écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultats comme un composant du profit ou de la perte sur la vente.

Les principaux cours de change utilisés sont les suivants :

	Clôture 2015	Clôture 2014	Moyen 2015	Moyen 2014
1 Euro =				
Livre Sterling	0 7340	0 7789	0 7257	0 8061
Franc Suisse	1 0835	1 2024	1 0672	1 2146
Dollar américain	1 0887	1 2141	1 1096	1 3288
Rand	16 9530	14 0353	14 0779	14 3988

6. Reconnaissance des revenus

La Société ne ventile pas spécifiquement les ventes de biens des prestations de services. Dans différents cas, les solutions vendues font l'objet d'un prix de vente global sans qu'il soit possible de distinguer les revenus relatifs à la prestation de services et ceux relatifs à la vente de biens. Le niveau de marge brute est le critère d'appréciation suivi par la Société car il reflète la valeur ajoutée du Groupe.

Le revenu est comptabilisé dans la mesure où il est probable que les avantages économiques de l'opération iront à Zetes et que le produit peut être mesuré de manière fiable. En outre, les critères suivants doivent être respectés:

a. Vente de produits Hardware et Software

Le revenu provenant de la vente de produits hardware est comptabilisé dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages de la propriété ont été transférés à l'acquéreur. Le revenu provenant de la vente de software standard est acté à la livraison physique au client, dans la mesure où cette vente est définitive ; en règle générale, la propriété du software reste acquise à l'éditeur, qui n'octroie qu'un droit d'utilisation à son client.

b. Contrats de maintenance

Le revenu provenant des contrats de maintenance est comptabilisé de manière linéaire sur la durée du contrat.

c. Services d'intégration

Le revenu provenant des services d'intégration, tels que la gestion des projets et l'installation d'équipements, est constaté dans le compte de résultats selon la méthode du pourcentage de réalisation. L'état d'avancement est calculé

proportionnellement au coût des services déjà encourus par rapport aux coûts totaux estimés pour chaque projet.

d. Projets

Chaque projet est découpé en ses composantes élémentaires : hardware, software et services. La reconnaissance du revenu se fait selon les règles applicables à chaque composante. Dès lors que les composantes du projet ne peuvent être dissociées (vente d'un projet global), un état d'avancement global est déterminé et le revenu du projet est déterminé en fonction de celui-ci.

e. Contrats de Construction

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un élément d'actif ou d'une combinaison d'éléments d'actif qui sont en étroite relation les uns avec les autres, ou qui sont interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonctions, ou de leur utilité ou utilisation finale. Chez Zetes, dans l'activité d'identification de personnes, un contrat de construction comporte typiquement la conception et le développement d'un pilote pour la production de cartes, ainsi que le roll-out de production des cartes, incluant la gestion du projet et des services de personnalisation.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les revenus et les coûts du contrat sont comptabilisés en utilisant la méthode du pourcentage de réalisation. L'état d'avancement est calculé proportionnellement au nombre de cartes produites sur le total de cartes à produire pour chaque projet. Le coût du contrat inclut tous les frais qui sont en relation directe avec le projet spécifique, ainsi qu'une allocation des coûts indirects fixes et variables encourus en relation avec les activités visées au contrat.

Le cumul des coûts du contrat encourus relatifs à l'activité déjà exécutée plus/moins le profit/la perte constaté(e) pour chaque contrat, est comparé à la facturation intermédiaire à cette date. Lorsque les coûts plus/moins le profit/la perte sont supérieurs à la facturation intermédiaire, le solde net est inclus dans les créances clients et autres créances. Si c'est la facturation intermédiaire qui est supérieure aux coûts plus/moins le profit/la perte, le solde net figure dans les dettes aux fournisseurs et autres créditeurs. Les avances facturées relatives à des travaux à exécuter à l'avenir ne sont pas prises en compte dans les calculs précités et sont reprises dans les avances et acomptes reçus.

S'il apparaît que les coûts totaux d'un contrat dépassent le produit total du contrat, la perte estimée est immédiatement enregistrée au compte de résultats. Lorsqu'une estimation fiable d'un contrat de construction n'est pas possible, les revenus sont comptabilisés proportionnellement aux coûts encourus lorsqu'il est probable que ces coûts seront récupérés.

f. Royalties, intérêts et dividendes

Les revenus provenant des royalties sont enregistrés conformément aux dispositions des contrats conclus. Les produits des intérêts sont comptabilisés pro rata temporis, compte tenu du solde du principal et du taux effectif en vigueur jusqu'à la date d'échéance à laquelle il est déterminé que ledit produit reviendra à Zetes. Les produits des dividendes à recevoir sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir leur paiement est établi.

7. Subventions versées par les pouvoirs publics

Une subvention versée par les pouvoirs publics est comptabilisée lorsque l'on a l'assurance raisonnable que cette subvention sera reçue et que toutes les conditions qui y sont attachées seront respectées.

Les subventions qui concernent des éléments d'actif (investissements en immobilisations) sont inscrites au crédit du revenu reporté et transférées au compte de résultats sur base linéaire compte tenu de la durée de vie estimée de l'actif en question.

Les subventions relatives au résultat sont comptabilisées au compte de résultats pendant toute la période nécessaire pour compenser les coûts qui y sont relatifs.

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Les terrains ne sont pas amortis tandis que les bâtiments détenus le sont en 20 ans ou 25 ans, dépendant de leur nature, sur une base linéaire. Les bâtiments font l'objet d'une réévaluation externe tous les trois ans ; celle-ci est prise en compte dès lors qu'elle est significative. Les aménagements portant sur des bâtiments pris en location sont amortis sur la durée de location ou, si inférieure, sur la durée de vie prévue. Les autres postes sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie estimée de chaque actif :

Immeubles	20 ans – 25 ans
Equipements et installations (bâtiments)	10 ans au maximum
Installations industrielles, machines et équipements	3 - 5 ans ou fonction des articles produits par rapport au nombre total d'articles que l'on s'attend à produire avec la machine.
Equipements d'auto-ID à usage commercial (stock de démonstration)	2 – 4 ans
Equipements informatiques et de bureau	3 – 5 ans
Ameublement	5 – 10 ans
Véhicules	4 – 5 ans

9. Immobilisations incorporelles

a. Recherche & développement

Zetes ne réalise aucune activité de recherche fondamentale. Les frais de développement ne sont définis comme immobilisation incorporelle que lorsque l'on peut démontrer (entre autres critères) que le produit auquel ce développement donne naissance est susceptible de générer des avantages économiques et lorsque les frais encourus pour ce développement peuvent être mesurés de manière fiable. Les frais de développement capitalisés se mesurent au coût historique sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. La charge d'amortissement est calculée de manière linéaire, en relation avec la durée de vie estimée de l'investissement (estimée à 3 ans).

b. Autres immobilisations incorporelles

Les frais d'acquisition de logiciels et d'autres licences sont exprimés au coût historique sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. La charge d'amortissement est calculée de manière linéaire sur toute la durée de vie estimée (maximum 5 ans).

c. Goodwill

Le goodwill généré lors de l'acquisition de filiales représente l'excédent du coût de l'acquisition par rapport à la part du montant net de la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Le goodwill est comptabilisé en investissement à sa valeur initiale comme élément d'actif. Par la suite, la valeur de sa comptabilisation pourrait le cas échéant être diminuée des réductions de valeur cumulées (application d'un test de dépréciation).

10. Actifs et passifs court terme

a. Stocks

Les stocks sont estimés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les matières premières et les consommables sont évalués au prix moyen pondéré. Les marchandises sont évaluées au prix d'achat individuel de chacun des articles, ou au prix moyen pondéré. Les travaux en cours et les produits finis sont valorisés au coût de fabrication, qui inclut tous les coûts directs de production.

b. Dépréciation des stocks

Le montant de la dépréciation est estimé par analyse de la rotation des stocks (ventes réalisées par produit), en établissant une distinction entre les produits finis et le stock des équipements/pièces destinés aux réparations.

Lorsque les stocks sont vendus, leur valeur comptable est comptabilisée en charges de la période au cours de laquelle les produits correspondant sont comptabilisés.

La reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisée comme une réduction du montant des stocks comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

c. Créances commerciales

Les créances commerciales sont constatées et comptabilisées pour le montant d'origine de la facture (valeur nominale). Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le montant total de la créance ne pourra plus être encaissé.

d. Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Ils comprennent les liquidités en caisse et les comptes en banque, ainsi que les dépôts bancaires à court terme et le papier commercial d'une durée maximum de trois mois, qui est facilement convertible en espèces et qui n'est pas exposé à des risques significatifs de changement de valeur.

12. Leasings

a. Location-financement

Les contrats en vertu desquels Zetes obtient le droit d'utiliser des actifs, sont classés comme contrats de location-financement si, en substance, tous les risques et tous les bénéfices incidents à la propriété du bien loué sont transférés à Zetes. Les contrats de location sont comptabilisés à la juste valeur du bien loué à son commencement ou à la valeur actuelle des loyers minimaux au titre de location si cette valeur est plus faible. Les loyers versés sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette locative et ce, à un taux d'intérêt constant par rapport au solde des dettes restantes. Les frais financiers sont directement imputés en charge au compte de résultats.

Amortissements

Les éléments d'actif couverts par des contrats de location-financement sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de l'élément d'actif. Si l'on n'est pas raisonnablement sûr que Zetes sera le propriétaire d'un actif à la fin d'un bail, l'élément d'actif est amorti à 100 %, en fonction soit de la durée du bail, ou de la durée de vie estimée de cet élément d'actif, la plus courte de ces deux périodes étant retenue.

b. Contrats de location simple

Les contrats qui ne satisfont pas aux critères des contrats de location-financement sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont imputés au compte de résultats sur base linéaire pendant la durée du contrat.

13. Impôts sur les bénéfices

La charge de l'impôt est reconnue dans le compte de résultats.

a. Impôts exigibles

L'impôt exigible est constitué de l'impôt estimé sur le bénéfice imposable de l'exercice, compte tenu des taux d'imposition (et de la législation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que des ajustements d'impôts au titre des exercices antérieurs.

b. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés suivant l'approche bilan de la méthode du report variable, en ne considérant que les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs pour le rapport financier et la base fiscale.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables, sauf si le passif d'impôts différés est généré par l'amortissement du goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, ainsi que les pertes fiscales et les crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il y aura probablement un bénéfice imposable disponible contre lequel les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts pourront être utilisés (horizon retenu : 5 ans).

En ce qui concerne les pertes fiscales acquises lors de l'investissement dans des filiales et des partenariats, des actifs d'impôts différés ne seront comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le bénéfice imposable contre lequel la perte fiscale pourra être utilisée sera généré dans les cinq années suivant l'acquisition.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à chaque date de bilan et elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable de disposer de profits imposables suffisants pour permettre l'utilisation totale ou partielle de l'actif d'impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés selon les taux d'imposition applicables attendus pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition (et de la législation fiscale) qui ont été adoptés, ou quasi adoptés, à la date du bilan.

14. Fonds propres – augmentation de capital

Les frais liés à l'augmentation de capital sont comptabilisés en déduction des fonds propres, nets de tout crédit d'impôts.

15. Dividendes à payer

Les dividendes déclarés après la date du bilan ne sont pas comptabilisés comme une dette à la date du bilan, mais ils sont directement déduits des capitaux propres au moment où ils sont payés.

16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque (i) Zetes est soumise à une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, (ii) il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour régler cette obligation, et (iii) on peut procéder à une estimation fiable de la somme en question. Dans les cas où Zetes s'attend au remboursement d'une somme provisionnée, par exemple au titre d'un contrat d'assurance, ce remboursement est constaté comme actif différent, seulement si ce remboursement est presque certain. Si la valeur temporelle de l'argent a un effet significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les cash-flows futurs attendus, selon un taux reflétant les évaluations actuelles faites par le marché de la valeur temporelle de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif en question.

Les engagements résultant de restructurations sont comptabilisés au moment de leur annonce aux personnes concernées.

17. Plan de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Zetes gère divers plans d'avantages postérieurs à l'emploi conformes aux législations nationales et aux pratiques des pays dans lesquels Zetes se trouve.

Les versements à des plans de retraites à cotisations définies sont inscrits en charges au moment où ils sont engagés. Aujourd'hui, il n'existe pas chez Zetes de plan de retraite à prestations définies. En Belgique, la législation prévoit cependant que l'employeur doit garantir un rendement pour les contributions de l'employeur et de l'employé, ce qui crée un passif potentiel pour le Groupe. Du fait de ce rendement garanti, les régimes belges à contributions définies pourraient être considérés comme des régimes à prestations définies.

Certaines filiales fournissent une prestation postérieure à l'emploi qui n'est pas un plan de pension. Ces avantages constituent une obligation légale qui consiste en paiements définis à effectuer lorsque les salariés quittent la Société. La provision correspondante est déterminée séparément pour chaque salarié (valeur actuelle des sorties futures de fonds estimées).

18. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés utilisés par Zetes sont principalement des contrats de change à terme et des options sur devises, acquis dans un but de couverture. Les variations de juste valeur liées à une opération de couverture sont comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres.

Aucun instrument dérivé servant à des fins de transaction n'est ni détenu ni émis.

19. Coûts des emprunts

Les coûts des emprunts, intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires inclus, ainsi que les coûts annexes encourus en relation avec la mise en place des emprunts, sont constatés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Notes aux comptes consolidés

NOTE 1. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

NOM DE LA FILIALE	Pays	% d'intérêt dans le capital	Méthode de consolidation	Changement ⁽¹⁾	Date du changement
Accuscan International Ltd	Angleterre	100	Globale		
Blackbird Data Systems Ltd	Irlande	100	Globale		
Burotica SA	Portugal	100	Globale		
Id-All BV	Pays-Bas	100	Globale		
IND Systeme GmbH	Allemagne	100	Globale		
JB BVBA	Belgique	100	Globale	100	Juillet 2015
Logiscan SARL	France	100	Globale		
Metaform Ltd	Israël	100	Globale		
Powersys 2000 S.L.	Espagne	100	Globale		
RASW Management Maarn BV	Pays-Bas	100	Globale		
RFIDEA SA	Belgique	100	Globale		
Ruisbroek BVBA	Belgique	100	Globale	100	Juillet 2015
Zetes Austria GmbH	Autriche	100	Globale		
Zetes Auto ID Systems AG	Suisse	100	Globale		
Zetes BV	Pays-Bas	100	Globale		
Zetes Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100	Globale		
Zetes Fastrace SA	Belgique	75,9	Globale		
Zetes Gambia Ltd	Gambie	100	Globale		
Zetes GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Holding GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Holding Ltd	Angleterre	100	Globale		
Zetes Industries (Israël) Ltd	Israël	100	Globale		
Zetes International GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Ireland Ltd	Irlande	100	Globale		
Zetes Ltd	Angleterre	100	Globale		
Zetes Multicom SA	Espagne	100	Globale		
Zetes NetWave SA Information Systems and Telecommunications	Grèce	58,1	Globale		
Zetes Norway	Norvège	100	Globale	100	Décembre 2015
Zetes Pty Ltd	Afrique du Sud	90	Globale		
Zetes SA	Belgique	100	Globale		
Zetes SAS	France	100	Globale		
Zetes Senegal SARL	Sénégal	100	Globale		
ZETES Solutions CZ s.r.o.	Rép. tchèque	100	Globale		
Zetes SRL	Italie	100	Globale		
Zetes Technologies SA	Belgique	50	Globale		
Zts Lda	Portugal	100	Globale		

Nombre total de filiales consolidées : 36

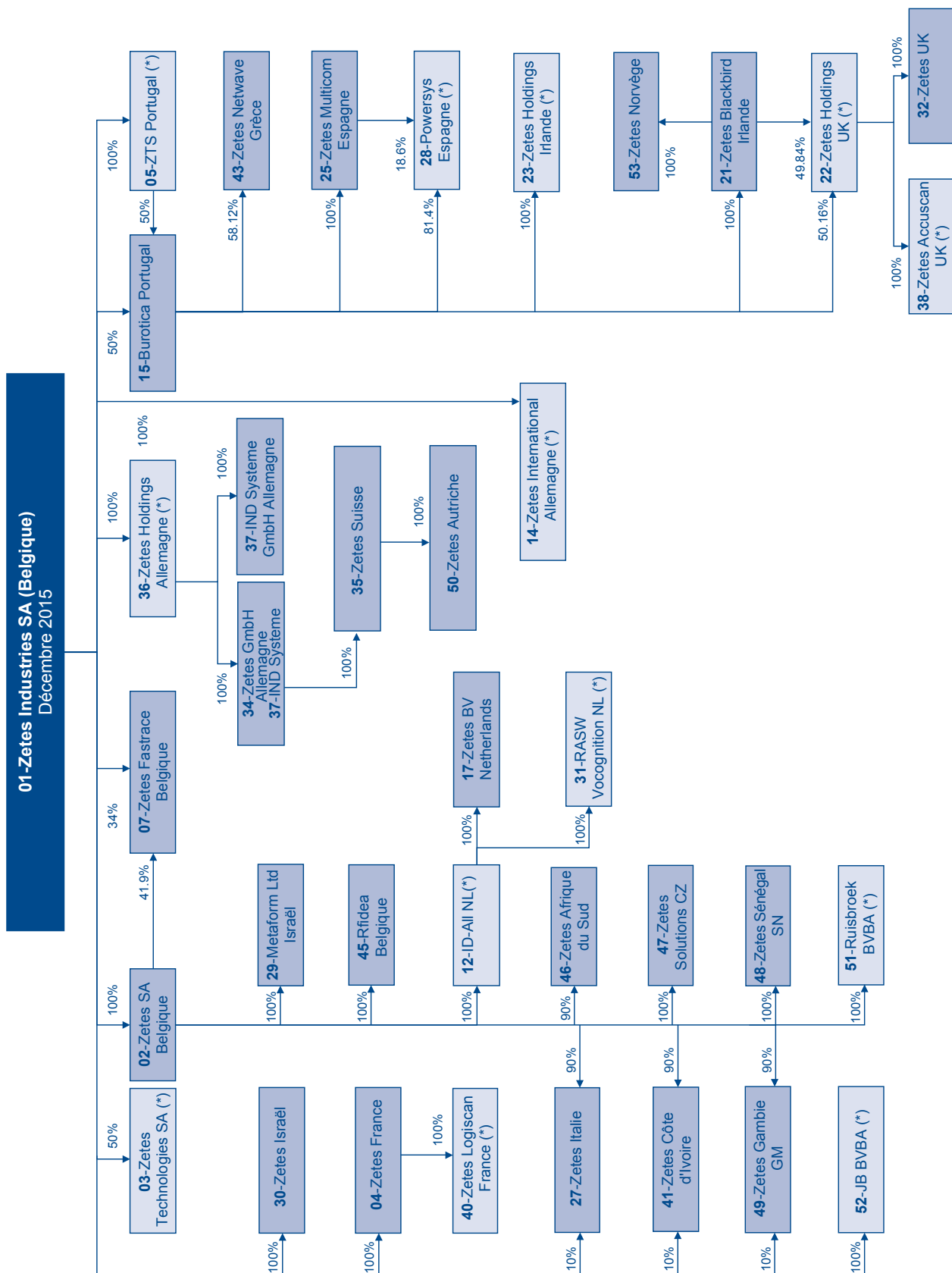
Zetes Industries détient directement ou indirectement 100% du capital de la majorité des sociétés opérationnelles du Groupe.

Zetes Industries soutient financièrement ses différentes filiales par le biais de participation dans le capital ou par des prêts. Au 31 décembre 2015.

Zetes Industries avait des créances non commerciales sur les différentes sociétés du Groupe pour 23,3 millions €.

Zetes Industries garantit au cas par cas les engagements de ses filiales auprès de différentes banques, clients et fournisseurs (cf annexe 14 - passifs éventuels).

⁽¹⁾ % actions acquises au cours de l'exercice



^(*) Activités limitées/pas d'activité

Événements 2015

Début juillet 2015, le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Ruisbroek et JB, dont l'activité unique est la détention – et location – d'un bâtiment occupé par Zetes. En décembre 2015, le Groupe a créé Zetes en Norvège.

Partenariats

Zetes a mis en place, en 2009, un partenariat avec la société Pitkit Printing Entreprises. L'analyse réalisée en application de la norme IFRS 11 a mis en évidence les actifs, les passifs, les engagements, les revenus ainsi que le résultat revenant à chaque partenaire. Sur cette base, et de manière cohérente avec le traitement comptable retenu par la société Pitkit Printing Entreprises, ce partenariat est considéré dans les comptes consolidés comme une activité conjointe.

Intérêts du Groupe dans le partenariat

En '000 €	2104	2015
Actifs non courants	1 764	1 729
Actifs courants	7 020	8 128
Capitaux propres	8 270	9 201
Passifs non courants	452	522
Passifs courants	62	135

NOTE 2. EMPLOI

	2013	2014	2015
COÛTS EXPOSÉS			
En '000 €			
Rémunérations et salaires	(52 789)	(56 055)	(59 803)
Plan de retraite à cotisations définies	(1 461)	(1 461)	(1 929)
Total	(54 250)	(57 516)	(61 732)
TOTAL EN UNITÉS			
Nombre moyen de travailleurs	1 096	1 148	1 180
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1 118	1 173	1 187
TOTAL EN ETP ⁽¹⁾			
Nombre moyen de travailleurs	1 071	1 118	1 157
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1 095	1 142	1 166

⁽¹⁾ ETP: Equivalent temps plein

NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

En '000 €	2013	2014	2015
GOODS ID			
Ventes	171 187	190 639	204 306
Marge brute	68 334	74 760	80 563
<i>En % des ventes</i>	39,9%	39,2%	39,4%
Charges opérationnelles	(59 226)	(62 613)	(65 922)
EBITDA courant	9 108	12 147	14 641
<i>En % des ventes</i>	5,3%	6,4%	7,2%
Charges non-courantes	(694)	(961)	(438)
EBITDA	8 415	11 186	14 203
<i>En % des ventes</i>	4,9%	5,9%	7,0%
Amortissements sur actifs immobilisés	(3 424)	(3 347)	(3 178)
Amortissements sur frais développement	(1 627)	(2 145)	(2 317)
Dépréciations sur stocks/créances/prov. et autres pertes valeur	(857)	(438)	(914)
Total Provisions, dépréciations et amortissements	(5 907)	(5 930)	(6 409)
EBIT courant	3 201	6 217	8 232
<i>En % des ventes</i>	1,9%	3,3%	4,0%
EBIT	2 508	5 255	7 794
<i>En % des ventes</i>	1,5%	2,8%	3,8%
PEOPLE ID			
Ventes	40 285	54 630	53 919
Marge brute	23 112	28 819	35 016
<i>En % des ventes</i>	57,4%	52,8%	64,9%
Charges opérationnelles	(15 433)	(18 265)	(19 495)
EBITDA courant	7 679	10 554	15 521
<i>En % des ventes</i>	19,1%	19,3%	28,8%
Charges non-courantes	(127)	(3)	(1)
EBITDA	7 552	10 552	15 520
<i>En % des ventes</i>	18,7%	19,3%	28,8%
Amortissements sur actifs immobilisés	(1 388)	(2 031)	(2 989)
Amortissements sur frais développement	(122)	(179)	(62)
Dépréciations sur stocks/créances/prov. et autres pertes valeur	(9)	(78)	(80)
Total Provisions, dépréciations et amortissements	(1 520)	(2 288)	(3 130)
EBIT courant	6 159	8 266	12 391
<i>En % des ventes</i>	15,3%	15,1%	23,0%
EBIT	6 033	8 264	12 390
<i>En % des ventes</i>	15,0%	15,1%	23,0%

NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

En '000 €	2013	2014	2015
COMPTE DE RÉSULTATS - RÉCONCILIATION			
Goods ID	171 187	190 639	204 306
People ID	40 285	54 630	53 919
Corporate	-	-	(0)
Total ventes	211 472	245 270	258 225
Goods ID	68 334	74 760	80 563
<i>En % des ventes</i>	39,9%	39,2%	39,4%
People ID	23 112	28 819	35 016
<i>En % des ventes</i>	57,4%	52,8%	64,9%
Corporate	-	-	-
Total marge brute	91 446	103 579	115 579
Total marge brute en % des ventes	43,2%	42,2%	44,8%
Goods ID	(59 226)	(62 613)	(65 922)
People ID	(15 433)	(18 265)	(19 495)
Corporate	(3 252)	(3 496)	(3 471)
Total charges opérationnelles	(77 911)	(84 374)	(88 888)
Goods ID	9 108	12 147	14 641
<i>En % des ventes</i>	5,3%	6,4%	7,2%
People ID	7 679	10 554	15 521
<i>En % des ventes</i>	19,1%	19,3%	28,8%
Corporate	(3 252)	(3 496)	(3 471)
Total EBITDA courant	13 535	19 205	26 691
Total EBITDA courant en % des ventes	6,4%	7,8%	10,3%
Goods ID	8 415	11 186	14 203
People ID	7 552	10 552	15 520
Corporate	(3 251)	(3 547)	(3 471)
Total EBITDA	12 715	18 190	26 252
Goods ID	(5 907)	(5 930)	(6 409)
People ID	(1 520)	(2 288)	(3 130)
Corporate	(177)	(189)	(47)
Total provisions, dépréciations et amortissements	(7 604)	(8 407)	(9 586)
Goods ID	3 201	6 217	8 232
<i>En % des ventes</i>	1,9%	3,3%	4,0%
People ID	6 159	8 266	12 391
<i>En % des ventes</i>	15,3%	15,1%	23,0%
Corporate	(3 429)	(3 686)	(3 518)
Total EBIT courant	5 931	10 798	17 105
Total EBIT courant en % des ventes	2,8%	4,4%	6,6%
Goods ID	2 508	5 255	7 794
People ID	6 033	8 264	12 390
Corporate	(3 429)	(3 736)	(3 518)
Total EBIT	5 111	9 783	16 666

NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

En '000 €	2013	2014	2015
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
Goods ID	36 615	36 724	36 724
People ID	3 309	3 309	3 878
Total goodwill	39 924	40 033	40 602
Goods ID	14 660	14 210	13 709
People ID	7 667	8 581	12 306
Corporate	205	84	55
Total immobilisations	22 531	22 875	26 070
Goods ID	10 032	12 105	13 327
People ID	4 269	5 041	4 494
Total stock	14 302	17 146	17 821
Goods ID	56 975	66 053	66 535
People ID	10 361	13 304	8 451
Corporate	99	313	143
Total clients et autres débiteurs courants	67 434	79 670	75 129
Goods ID	118 282	129 093	130 295
People ID	25 605	30 235	29 129
Corporate et autres actifs non alloués	19 299	25 146	29 256
Total actifs	163 187	184 474	188 680
Goods ID	58 294	72 134	68 033
People ID	6 171	9 452	9 064
Corporate	769	1 403	1 304
Total fournisseurs et autres créditeurs courants	65 234	82 989	78 401
Goods ID	58 294	72 134	68 033
People ID	6 171	9 452	9 064
Corporate et autres passifs	98 722	102 887	111 584
Total passifs	163 187	184 474	188 680
Goods ID	5 827	5 091	5 425
People ID	4 821	3 341	1 730
Corporate	95	-	6
Total dépenses d'investissement	10 743	8 432	7 160

Information sectorielle

La société Zetes Industries applique la norme IFRS 8 « Segments opérationnels ». Elle est organisée en deux pôles d'activité qui fonctionnent sur des modes différents et qui font l'objet d'un suivi spécifique : le Goods ID et le People ID.

La division Goods ID est fortement décentralisée, la présence locale répondant à un besoin de proximité des clients de Zetes. La société a mis en place une structure internationale, comprenant des implantations physiques dans toute l'Europe, en Israël et en Afrique.

A l'inverse, pour son activité dans le People ID, la société est fortement centralisée. Au fur et à mesure de la conclusion des contrats de type « build and operate », Zetes a cependant procédé à l'installation d'unités de production de documents sécurisés dans différents pays. Zetes possède également des équipes de business development sur le continent africain.

Au total, la société est présente dans 20 pays.

Le reporting interne est limité pour chaque pôle d'activité à l'analyse spécifique des ventes, de la marge brute, des frais d'exploitation, de l'EBITDA, des amortissements et de l'EBIT. Zetes dispose également d'une structure « corporate » dont les frais sont suivis séparément.

Le résultat, les investissements, les actifs et les passifs sectoriels incluent les éléments directement attribuables à un secteur, ainsi que les éléments qui peuvent raisonnablement lui être alloués. Les actifs sectoriels incluent les actifs immobilisés, le goodwill, les stocks, les créances commerciales, les contrats de construction, les paiements en avance et les taxes à recevoir. Les passifs sectoriels incluent les dettes commerciales, les paiements en avance reçus, les dettes envers les employés et les administrations.

Les ventes/résultats non alloués sont relatifs à l'administration centrale (corporate).

1. GOODS ID

Pour la troisième année consécutive, la Division Goods ID améliore sa performance ; les ventes sont en hausse de 7,2% et atteignent un plus haut historique à 204,3 millions €. Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle est de nature organique. Elle est le fruit de la stratégie des solutions clés mise en place en 2012 qui, année après année, porte ses fruits.

La tendance est restée bonne toute l'année, avec une prise de commande élevée et un intérêt marqué pour les solutions du Groupe.

La contribution des solutions clés aux résultats et en particulier à la marge brute de la division est importante : si la marge brute en pourcentage des ventes reste stable (39,4% contre 39,2% en 2014), cette évolution est la combinaison d'une baisse de la marge sur les produits hardware et d'une hausse de la marge sur les solutions vendues.

L'impact est particulièrement sensible en période de hausse des ventes : maintenir la marge brute sur ventes permet à la division de générer 5,8 millions € de marge brute additionnelle par rapport à 2014. Avec des charges opérationnelles sous contrôle, la Division a réalisé une progression de 20,5% de l'EBITDA courant.

Zetes continue à perfectionner ses solutions clés ainsi que sa plateforme de mobilité qui permet le développement et l'exécution des applications métiers pour tous types de terminaux mobiles et de protocoles de communication. Ces efforts de développements se traduisent par des investissements stables en R&D et par des amortissements en légère progression : 2,3 millions € en 2015, proches des niveaux de capitalisation annuelle R&D, contre 2,1 millions € en 2014. Les amortissements sur les autres actifs immobilisés s'élèvent à 3,2 millions € alors que le niveau des autres provisions, dépréciations et pertes de valeur s'élèvent à 0,9 million €. Ce sont pour moitié des dépréciations sur stock, et pour l'autre, des dépréciations sur créances clients. Au total, les charges non décaissées s'élèvent à 6,4 millions €, en hausse de 8,1% par rapport à 2014.

Il en résulte que la division a généré un EBIT courant de 8,2 millions €, en progression de 32,4% par rapport à 2014.

Analyse semestrielle

En '000 €	1H 2015	2H 2015	2015
Goods ID			
Ventes	100 867	103 439	204 306
Marge brute	40 830	39 733	80 563
% Marge brute/Ventes	40,5%	38,4%	39,4%
Charges opérationnelles	(32 954)	(32 968)	(65 922)
EBITDA Courant	7 876	6 765	14 641
% Ventes	7,8%	6,5%	7,2%
EBITDA	7 655	6 548	14 203

La saisonnalité des ventes a été inhabituelle en 2015. Alors que les ventes sont traditionnellement très supérieures au second semestre, elles ne sont en progression, en 2015, « que » de 2,6% par rapport au premier semestre. Cette évolution était attendue en raison de l'exécution au premier semestre de plusieurs grands contrats. La marge brute en pourcentage des ventes évolue dans le bon sens, avec des taux de 40,5% (H1 2015) et 38,4% (H2 2015) contre 40,4% (H1 2014) et 38,2% (H2 2014).

La progression du revenu en 2015 est largement supérieure à celle de l'économie et au taux de progression de l'investissement des entreprises. Zetes le doit à sa stratégie qui lui permet d'une part d'augmenter constamment ses revenus récurrents et de gagner des contrats importants dans les secteurs porteurs tels que les services postaux.

Impact des taux de change

L'évolution des taux de change a un impact sur les ventes, mais moins sur l'EBITDA. L'évolution est liée à l'appréciation (vis-à-vis de l'euro) du Franc Suisse ainsi que de la livre sterling, compensée par la dépréciation du rand sud-africain. A taux de change constant, le revenu et la marge brute auraient respectivement progressé de 4,4% et 5,3%. L'impact positif de l'évolution des taux de change sur l'EBITDA courant est de 0,5 million €.

En '000 €	2014	2015	%
Goods ID			
Taux de change constants			
Ventes	190 639	199 057	4,4%
Marge brute	74 760	78 689	5,3%
% Marge brute/Ventes	39,2%	39,5%	
Charges opérationnelles	(62 613)	(64 595)	3,2%
EBITDA Courant	12 147	14 094	16,0%
% Ventes	6,4%	7,1%	
EBITDA	11 186	13 656	22,1%

Toute la croissance est organique et l'attention de la division Goods ID est restée focalisée sur l'implémentation de la stratégie des solutions clés, génératrice de croissance endogène.

2. PEOPLE ID

En People ID, le revenu est resté stable en 2015 (-1,3%) mais les marges ont été en forte progression sous l'influence du product mix. La composante Hardware sur les projets délivrés en 2015 était faible par rapport à 2014, au profit des composantes Software et Services. La valeur ajoutée des solutions software est non seulement un différenciateur commercial mais contribue également largement à l'amélioration structurelle des résultats de la Division.

La bonne maîtrise des coûts a dès lors permis une nette progression de la rentabilité de la division.

En 2015, les concessions de long terme ont largement contribué au revenu et aux résultats. Et les contrats de court terme, comme les projets électoraux, ont été marqués par une composante software très importante.

La Côte d'Ivoire a décidé de se doter d'un nouveau régime de sécurité sociale. Pour en assurer le déploiement, le Gouvernement ivoirien a fait appel à Zetes pour développer l'infrastructure d'enrôlement et celle de production de la carte de sécurité sociale biométrique. C'est donc un nouveau type de projet prometteur qui a démarré en 2015. Les Nations Unies poussent actuellement tous les pays qui en sont dépourvus à mettre en place un système de sécurité sociale accessible à tous leurs citoyens. Par ailleurs, le gouvernement sénégalais a supprimé l'obligation de visa biométrique pour soutenir le secteur du tourisme à dater du 1er mai 2015, et a donc mis un terme à la concession technique de Zetes. Cette décision a nécessité la prise en compte accélérée des charges de démarrage qui avaient été activées (IAS11, dépenses non cash) compensées par une première tranche d'indemnisation.

La Division People ID s'appuie sur des efforts continus de business development. L'objectif est de faire connaître la proposition de valeur de Zetes en matière d'enrôlement biographique et biométrique, de gestion sécurisée de bases de données de population et de documents d'identité électroniques et biométriques. Le business development est la clé pour bénéficier d'une bonne diversification géographique et d'une répartition entre contrats de long et de court terme.

Au total, la performance EBITDA courant de la division est en très nette progression de 47,1%. Elle s'établit à 15,5 millions € (10,6 millions € en 2014).

L'augmentation des provisions, amortissements et dépréciations est essentiellement liée à la prise en charges – accélérée – des investissements et des stocks liés au contrat du visa au Sénégal (impact de 0,5 million €).

Analyse semestrielle

En '000 €	1H 2015	2H 2015	2015
People ID			
Ventes	27 467	26 452	53 919
Marge brute	17 236	17 780	35 016
% Marge brute/Ventes	62,8%	67,2%	64,9%
Charges opérationnelles	(10 055)	(9 440)	(19 495)
EBITDA Courant	7 181	8 340	15 521
% Ventes	26,1%	31,5%	28,8%
EBITDA	7 181	8 339	15 520

La décomposition par semestre montre la stabilité des revenus de la division. L'EBITDA courant en pourcentage des ventes atteint plus de 30% sur le second semestre (28,8% sur l'année), supérieur aux 25% attendus. Les marges sont bien entendu influencées par le haut niveau d'investissement nécessaire pour les projets long terme, par l'impérieuse nécessité de disposer de certifications exigeantes et de références pertinentes. Cette progression du second semestre illustre les différences qui peuvent exister selon le type de contrat, notamment la proportion de software/services par rapport au hardware.

3. CORPORATE

Les frais de la Division Corporate s'élèvent à 3,5 millions €, en ligne avec les chiffres de 2014 (-0,7%). Les missions du Corporate restent la définition de la stratégie, le contrôle financier, le marketing et la croissance externe.

Sur l'ensemble des divisions (Goods ID, People ID et Corporate), la société a généré un EBITDA courant de 26,7 millions €, la meilleure performance enregistrée à ce jour.

NOTE 4. COÛTS ET REVENUS NON COURANTS/RÉSULTAT FINANCIER

En '000 €

	2013	2014	2015
--	------	------	------

COÛTS ET REVENUS NON COURANTS

Frais de restructuration	(693)	(567)	(95)
Autres coûts et revenus non courants	(127)	(448)	(344)
Total	(820)	(1 015)	(439)

Les frais de restructuration visent à ajuster les structures locales et à mettre en place la nouvelle organisation (stratégie de conversion des solutions en produits software). Les autres coûts non courants incluent principalement les frais de personnel sans contrepartie économique (sans prestations) : -341 mille €.

En '000 €

	2013	2014	2015
--	------	------	------

RÉSULTAT FINANCIER

Charges d'intérêts	(256)	(277)	(317)
Pertes de change/différences de conversion	(742)	(623)	(1 383)
Autres charges financières	(357)	(299)	(301)
Charges financières	(1 355)	(1 199)	(2 002)
Revenus d'intérêts	27	100	62
Gains de change/différences de conversion	469	512	1 120
Autres revenus financiers	83	21	41
Produits financiers	579	633	1 223
Total Résultat financier	(776)	(566)	(779)

NOTE 5. IMPÔTS

En '000 €	2013	2014	2015
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT			
Impôts exigibles nets sur le résultat de l'exercice	1 504	3 429	(5 264)
Impôts différés	(569)	(378)	103
Impôts sur le résultat	935	3 051	(5 161)

RAPPROCHEMENT ENTRE LE TAUX D'IMPÔT STATUTAIRE ET LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

Charges d'impôts sur base du taux d'impôt applicable	1 473	3 143	5 401
Résultat avant impôts	4 333	9 247	15 889
Taux d'impôt belge applicable	33,99%	33,99%	33,99%
Impact fiscal des taux locaux différents	(193)	(447)	(932)
Impact fiscal des exonérations	(160)	(249)	(385)
Impact fiscal des dépenses non déductibles/revenus doublement taxés	179	581	506
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés	(409)	(76)	510
Autres	45	99	62
Charges d'impôts effectives	935	3 051	5 161
Taux d'impôt effectif	21,59%	33,00%	32,48%

ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Immobilisations incorporelles	(50)	(60)	10
Immobilisations corporelles	126	131	191
Stocks	127	103	86
Créances commerciales	28	37	51
Charges nettes à imputer	19	29	4
Provisions	42	77	70
Pertes fiscales récupérables	4 093	4 566	4 355
Total actifs d'impôts différés	4 385	4 885	4 769

PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Immobilisations incorporelles	1 395	1 490	1 642
Immobilisations corporelles	275	292	866
Stocks	-	20	4
Créances commerciales	-	39	-
Contrats de construction	497	429	185
Charges nettes à reporter	383	428	263
Total passifs d'impôts différés	2 550	2 698	2 960

Pertes fiscales récupérables

Le caractère récupérable des actifs d'impôts différés est vérifié en examinant les environnements économiques et fiscaux des différentes entités consolidées ainsi que le Business Plan du Groupe.

Sur la base du BP 2016 2020, le management a pu constater que le montant activé était récupérable. Dans de rares cas, il fallait plus que les cinq années pour récupérer la perte fiscale ; à l'inverse, certaines entités avaient une capacité bénéficiaire plus importante que celle prise en compte, ce qui aurait pu mener à une activation additionnelle.

Le management utilise le Business Plan à des fins de validation. Il veille à éviter une application trop mécanique de la règle, à savoir, l'activation des pertes récupérables déduite du Business plan sur les cinq prochaines années. Il reste attentif à prendre en compte les particularités des différentes entités, qu'elles soient économiques ou fiscales, ainsi que les moyens d'action additionnels dont il dispose et qui ne sont pas nécessairement repris dans le Business plan.

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En '000 €	Bâtiments	Instal- lations, machines et outillage	Véhicules à moteur	Agence- ments et acces- soires	Amélio- rations apportées à des propriétés louées	Autres immobi- lisations corporel- les	Actifs donnés en location à des tiers	Total
Solde au 31 décembre 2012								
Valeur brute	3 648	30 099	3 350	2 718	5 088	2 461	1 751	49 114
Cumul des amortissements	(604)	(25 550)	(1 590)	(2 311)	(3 465)	(1 717)	(252)	(35 489)
Solde de clôture 2012	3 043	4 549	1 760	408	1 623	743	1 499	13 625
Mouvements 2013								
Investissements	-	3 951	989	300	702	291	646	6 878
Regroupements d'entreprises	-	11	-	2	-	-	-	12
Cessions/Annulations	-	(243)	(569)	(24)	-	(67)	(221)	(1 125)
Impact de change	-	(69)	(14)	(31)	4	(117)	(15)	(242)
Transferts (vers) d'autres rubriques/Autres	-	(6)	(37)	(2)	-	5	-	(39)
Amortissements de l'exercice	(156)	(1 689)	(672)	(152)	(349)	(296)	(622)	(3 935)
Amortissements sur regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements cédés/annulés	-	238	415	24	-	37	41	755
Amortissements autres	-	(149)	42	15	(5)	40	0	(57)
Solde au 31 décembre 2013								
Valeur brute	3 648	33 743	3 679	2 958	5 794	2 572	2 161	54 554
Cumul des amortissements	(760)	(27 150)	(1 765)	(2 419)	(3 819)	(1 937)	(832)	(38 681)
Solde de clôture 2013	2 888	6 593	1 914	539	1 974	636	1 329	15 873
Mouvements 2014								
Investissements	2	3 647	605	324	512	153	186	5 429
Regroupements d'entreprises	-	5	3	1	-	-	-	8
Cessions/Annulations	-	(208)	(432)	(1)	-	(26)	(1)	(668)
Impact de change	-	70	6	13	35	17	30	172
Transferts (vers) d'autres rubriques/Autres	(207)	(185)	-	(0)	-	-	185	(207)
Amortissements de l'exercice	(154)	(2 168)	(703)	(195)	(422)	(287)	(704)	(4 632)
Amortissements sur regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements cédés/annulés	-	207	307	1	-	24	1	540
Amortissements autres	163	(109)	(3)	(10)	(12)	(12)	(145)	(128)
Solde au 31 décembre 2014								
Valeur brute	3 443	37 071	3 818	3 295	6 341	2 716	2 561	59 244
Cumul des amortissements	(752)	(29 220)	(2 119)	(2 623)	(4 253)	(2 212)	(1 679)	(42 858)
Solde de clôture 2014	2 691	7 852	1 699	672	2 088	504	882	16 386
Mouvements 2015								
Investissements	15	2 109	750	181	317	586	335	4 294
Regroupements d'entreprises	5 679	-	-	-	-	-	-	5 679
Cessions/Annulations	-	(325)	(583)	(37)	(18)	(146)	(556)	(1 665)
Impact de change	-	224	2	10	80	(50)	154	421
Transferts (vers) d'autres rubriques/Autres	-	100	(39)	(98)	(1)	-	-	(39)
Amortissements de l'exercice	(485)	(2 931)	(711)	(223)	(487)	(186)	(561)	(5 585)
Amortissements sur regroupements d'entreprises	(679)	-	-	-	-	-	-	(679)
Amortissements cédés/annulés	-	325	488	18	18	-	556	1 405
Amortissements - impact de change	-	(171)	(4)	(9)	(43)	48	(74)	(253)
Amortissements autres	-	(211)	32	134	1	(206)	-	(250)

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

En '000 €	Bâtiments	Instal- lations, machines et outillage	Véhicules à moteur	Agence- ments et acces- soires	Amélio- rations apportées à des propriétés louées	Autres immobi- lisations corporel- les	Actifs donnés en location à des tiers	Total
Solde au 31 décembre 2015								
Valeur brute	9 137	39 179	3 948	3 351	6 719	3 107	2 494	67 934
Cumul des amortissements	(1 916)	(32 207)	(2 315)	(2 702)	(4 764)	(2 556)	(1 758)	(48 218)
Solde de clôture 2015	7 221	6 972	1 633	649	1 955	550	736	19 716

Solde au 31 décembre 2015

Valeur nette sous contrat de location-financement		1 157	196					1 353
Acquises en 2015 par un contrat de location-financement		748	-					748
Données en nantissement de dettes		1 157	196					1 353

Les bâtiments font l'objet d'une réévaluation externe à intervalles réguliers ; la prochaine sera réalisée au 31/12 2016.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En '000 €	Goodwill	Frais de développement	Brevets, marques commerciales et autres droits	Logiciels	Total
Solde au 31 décembre 2012					
Valeur brute	40 473	16 986	1 051	5 897	64 407
Cumul des amortissements	-	(13 096)	(954)	(4 451)	(18 501)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
Solde de clôture 2012	39 878	3 890	97	1 446	45 311

Mouvements 2013

Investissements		2 756	140	968	3 864
Regroupements d'entreprises	46	-	-	132	177
Impact de change	-	(3)	14	(75)	(65)
Autres	(0)	-	-	(4)	(4)
Amortissements de l'exercice		(1 779)	(76)	(885)	(2 740)
Amortissements Autres		1	(14)	52	39

Solde au 31 décembre 2013

Valeur brute	40 519	19 738	1 205	6 918	68 380
Cumul des amortissements	-	(14 874)	(1 043)	(5 284)	(21 202)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
Solde de clôture 2013	39 924	4 864	161	1 633	46 583

Mouvements 2014

Investissements		2 582	45	376	3 003
Regroupements d'entreprises	109	-	-	-	109
Impact de change	-	11	6	73	90
Autres	-	-	-	(169)	(169)
Amortissements de l'exercice		(2 319)	(50)	(824)	(3 193)
Amortissements Autres		(11)	(6)	116	99

Solde au 31 décembre 2014

Valeur brute	40 628	22 331	1 256	7 198	71 413
Cumul des amortissements	-	(17 204)	(1 099)	(5 992)	(24 296)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
Solde de clôture 2014	40 033	5 127	156	1 206	46 522

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

En '000 €	Goodwill	Frais de développement	Brevets, marques commerciales et autres droits	Logiciels	Total
Mouvements 2015					
Investissements		2 602	49	215	2 866
Regroupements d'entreprises	569	-	-	-	569
Impact de change	-	11	55	23	89
Autres	-	-	-	(596)	(596)
Amortissements de l'exercice		(2 385)	(60)	(561)	(3 007)
Amortissements Autres		(11)	(55)	578	512
Solde au 31 décembre 2015					
Valeur brute	41 197	24 944	1 360	6 840	74 342
Cumul des amortissements	-	(19 600)	(1 215)	(5 975)	(26 791)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
Solde de clôture 2015	40 602	5 344	145	865	46 956
Immobilisations incorporelles générées en interne, nettes	-	5 344			5 344

La charge d'amortissement des frais de développement capitalisés est calculée de manière linéaire, en relation avec la durée de vie estimée de l'investissement (3 ans).

Commentaires sur le goodwill

L'augmentation du goodwill de 569 mille € est relative à l'acquisition des sociétés Ruisbroek et JB.

Ventilation du goodwill par secteur d'activité

Le goodwill est alloué en fonction du secteur d'activité des acquisitions réalisées : Goods ID ou People ID. Le Groupe Zetes organise son activité par "métiers", en les plaçant sous l'autorité d'un responsable spécifique. C'est à ce niveau que sont décidés la stratégie, les allocations des ressources, les solutions et les marchés prioritaires. C'est également à ce niveau que la performance est analysée.

En '000 €	2013	2014	2015	Var.
Par secteur d'activité				
Goods ID	36 615	36 724	36 724	-
People ID	3 309	3 309	3 878	569
Total goodwill	39 924	40 033	40 602	569

Le Groupe identifie pour chacune de ses entités si elle est « mono-activité » ou non. Une entité « mono-activité » est considérée comme une UGT. Celles qui ne le sont pas, sont organisées de manière à pouvoir ventiler analytiquement leurs activités, en ce compris les actifs et passifs qui y sont liés. Chaque unité analytique constitue alors une UGT. Les UGT sont ensuite regroupées en groupes d'UGT qui forment les divisions Goods ID et People ID. Le goodwill est affecté à ces groupes d'UGT.

Les actifs constituant une unité génératrice de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation, avant qu'un test de dépréciation ne soit réalisé au niveau du groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté.

Le Groupe contrôle la valeur du goodwill repris à l'actif du bilan à chaque clôture annuelle, voire plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation du goodwill. L'indice de dépréciation externe pris en compte est la capitalisation boursière de la société, alors que les indices internes sont les écarts au budget, la prise de commande et l'évolution de la performance en EBITDA.

Pour le Goods ID, le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminé en calculant à la fois la juste valeur (diminuée des coûts de la vente estimés à 5% de la valeur de l'entité examinée) et la valeur d'utilité.

Pour le People ID, le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminé sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou, si celle-ci est insuffisante, de la valeur d'utilité.

La juste valeur est déterminée sur la base des valorisations en vigueur dans le secteur d'activité, à savoir un multiple d'EBITDA corrigé de la position nette de trésorerie. Ce multiple est en ligne avec le multiple utilisé par Zetes pour ses dernières acquisitions.

Les calculs de la valeur d'utilité se fondent pour leur part sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des budgets annuels tels qu'adoptés par la direction, ainsi que d'hypothèses d'évolution des affaires qui couvrent une période de 5 ans.

Les flux de trésorerie au-delà de la période prévue dans les projections sont extrapolés au moyen des taux de croissance estimés, tels qu'indiqués ci-dessous.

Les estimations des flux de trésorerie n'incluent pas les entrées/sorties de trésorerie provenant d'activités de financement ou liées à l'impôt sur le résultat. Les flux du passé sont comparés aux projections estimées.

Les hypothèses clés utilisées pour les tests sont identiques pour toutes les UGT. Le coût moyen pondéré du capital avant impôts appliqué par le groupe sur l'ensemble des UGT est confronté à différentes sources ; il est actualisé périodiquement mais pas à chaque test de dépréciation. Entre chaque actualisation, le groupe vérifie que les variables clés retenues pour la détermination du WACC (appliqué dans son secteur d'activité) n'ont pas sensiblement changé.

Hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité

	2014	2015
Taux d'actualisation	10%	10%
Taux de croissance ⁽¹⁾	1%	1%
Décote d'illiquidité	15%	15%

⁽¹⁾ Au-delà de la période de 5 ans

GOODS ID

La valeur recouvrable du Goods ID a été déterminée sur base de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité étant supérieure à la juste valeur, la valeur d'utilité représente la valeur recouvrable, les deux valeurs étant nettement supérieures à la valeur comptable. Les hypothèses principales utilisées pour la détermination de la valeur recouvrable sont celles décrites ci-avant.

PEOPLE ID

La valeur recouvrable du People ID a été déterminée sur base de la juste valeur. La juste valeur étant très significativement supérieure à la valeur comptable, la valeur d'utilité n'a pas été calculée. Les coûts de la vente sont estimés à 5% de la valeur de l'entité.

Etude de sensibilité

Le groupe procède à une étude de sensibilité en stressant les hypothèses clés que sont le multiplicateur d'EBITDA utilisé pour la détermination de la juste valeur, ainsi que les prévisions de croissance utilisées pour déterminer la valeur d'utilité (élaboration de différents scénarios).

L'analyse réalisée en 2015 montre que les valeurs comptables des deux divisions restent, dans les différents cas étudiés, inférieures à leur juste valeur, ainsi qu'à leur valeur d'utilité.

NOTE 8. CRÉANCES FINANCIÈRES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En '000 €	2013	2014	2015
ACTIFS			
Autres immobilisations financières	213	117	105
Trésorerie LT (utilisation restreinte)	351	390	321
Créances commerciales LT	2 141	1 559	122
Total	2 705	2 066	548

NOTE 9. STOCKS

En '000 €	2013	2014	2015
ACTIFS			
Total brut	19 186	22 022	22 689
Marchandises	15 273	17 671	18 362
Fournitures de production	3 644	4 091	3 899
Stock en transit	269	260	428
Réductions de valeur	(4 884)	(4 876)	(4 867)
Marchandises	(4 772)	(4 688)	(4 592)
Fournitures de production	(113)	(188)	(275)
Total net	14 302	17 146	17 821

COMPTE DE RÉSULTATS

Dépréciations de l'exercice	(638)	(354)	(523)
Reprises de dépréciation ⁽¹⁾	455	388	543

Il n'y a pas de stock donné en nantissement de passifs.

⁽¹⁾ Montant des reprises de dépréciation comptabilisées en réduction de la valeur des stocks comptabilisés en charges de la période

NOTE 10. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS

En '000 €	2013	2014	2015
ACTIFS			
Clients nets courants	54 183	63 974	59 398
Clients bruts, courants	55 560	65 115	60 710
Réductions de valeur cumulées	(1 376)	(1 140)	(1 311)
Autres débiteurs courants	3 802	3 648	2 862
Contrats de construction	2 356	2 065	1 292
Instruments de couverture	-	81	-
Autres	1 446	1 503	1 570
Total	57 986	67 623	62 260

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe. Les transactions avec un même client externe ne représentent pas plus de 10% des produits des activités du Groupe. Le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés. Il est partiellement couvert par une société d'assurance crédit. A défaut, une analyse du risque crédit est réalisée, ce qui permet de réduire le risque de contrepartie.

Contrats de construction

En '000 €	2013	2014	2015
Montant cumulé des frais encourus plus les bénéfices moins les pertes comptabilisées	166 716	30 939	36 687

La diminution observable en 2014 est liée au fait que la norme IAS 11 est applicable à un nombre plus limité de contrats (division People ID).

En '000 €	2013	2014	2015
-----------	------	------	------

COMPTE DE RÉSULTATS

Chiffre d'affaires lié à l'exécution de contrats de construction	22 513	5 717	5 748
Réduction de valeur sur créances douteuses	(185)	(62)	(62)

Instruments de couverture

Les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur, et ventilés entre passifs courants et non courants (cf Etat de la situation financière). Le niveau de hiérarchie de la juste valeur utilisé est le niveau 2, à savoir le recours à des techniques d'évaluation qui utilisent les données de marché observables (norme IFRS 13).

En '000 €	Vente EUR	Achat USD	Échéance de	Échéance à	Taux moyen sur contrat	Taux Clôture 31/12
Contrats de change à terme EUR/USD	995	1 095	Jan-16	Fév-17	1 101	1 089

Le Groupe Zetes recourt à des instruments financiers pour se couvrir contre des risques de change identifiés; au 31/12 2015, il existe des contrats de couverture en cours pour un montant de 1,1 million USD contre des EUR à acquérir à un taux moyen de 1 101. La réévaluation nette provenant d'instruments de couverture est de 12 mille € et est reprise dans l'annexe Variation des capitaux propres.

En '000 €	Montant sous-jacent EUR	Taux fixe	Taux variable	Valeur de marché 31/12
Swap d'intérêts	2 814	3,75% euribor 3 mois		(212)

Le financement d'un bâtiment bénéficie d'un taux flottant. Un contrat de swap (taux euribor 3 mois contre taux 3,75%) est cependant adossé à la totalité du financement (2 814 mille €) ; ce contrat a été conclu par une société alors qu'elle n'était pas encore contrôlée par Zetes. Il a été ré-évalué en valeur de marché au 31/12 2015.

NOTE 11. PARTIES LIÉES

En '000 €	2013	2014	2015
Actifs avec les parties liées ⁽¹⁾	46	50	50
Passifs avec les parties liées ⁽²⁾	234	570	331

Transactions entre parties liées

Total Rémunérations aux administrateurs exécutifs	(967)	(1 521)	(1 152)
Rémunération base	(756)	(781)	(821)
Rémunération variable	(211)	(740)	(331)
Total Rémunérations aux administrateurs non exécutifs	(82)	(74)	(82)
Total Autres ⁽³⁾	(20)	(20)	(10)
Total Prestations de services reçus	(1 068)	(1 615)	(1 244)

⁽¹⁾ Comptes courants des administrateurs exécutifs

⁽²⁾ Dettes envers les administrateurs exécutifs

⁽³⁾ Prestations d'un cabinet d'avocats lié

Les transactions avec des sociétés liées aux dirigeants ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale. Le rapport de rémunération est disponible dans la section « Gouvernance d'entreprise ».

NOTE 12. FONDS PROPRES

	Actions ordinaires
MOUVEMENTS DU NOMBRE D'ACTIONNAIRES	
Nombre d'actions au 31/12/2014	5 389 714
Nombre d'actions émises en 2015	0
Nombre d'actions au 31/12/2015	5 389 714

	Nombre	En '000 €
ACTIONS PROPRES		
Actions propres détenues, solde d'ouverture	266 936	4 485
Livraison lors de l'exercice d'options	(57 694)	(922)
Cession	(35 000)	(556)
Actions propres détenues, solde de clôture	174 242	3 007

En 2015, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de l'autorisation que lui a octroyée l'Assemblée Générale des actionnaires pour le rachat d'actions propres.

Autres informations

Toutes les actions émises sont totalement payées. Les statuts autorisent le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à concurrence d'un montant maximum de 51,7 millions €. Cette autorisation est conférée pour une durée de cinq ans à dater de la publication aux Annexes au Moniteur belge du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-deux avril deux mille treize. Toutes les actions sont sans valeur nominale.

Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2016 de verser un dividende ordinaire brut par action de 0,80 € contre 0,63 € pour l'exercice comptable 2014. Le dividende proposé n'a pas été comptabilisé comme passif à la fin de l'exercice 2015.

CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION	Activités poursuivies	Total
Résultat net du Groupe (en '000 €)	11 045	11 045
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 175 140	5 175 140
Résultat net de base par action (en €)	2,13	2,13
Résultat net du Groupe (en '000 €)	11 045	11 045
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 175 140	5 175 140
Ajustements pour les options	111 177	111 177
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	5 286 317	5 286 317
Résultat net dilué par action (en €)	2,09	2,09

Résultat net de base

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Résultat net dilué

Lors du calcul du résultat net dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour tenir compte de la conversion de tous les instruments dilutifs de capitaux propres. Fin 2015, le nombre d'options en circulation est de 111 177 alors que le cours moyen pondéré de l'action - calculé sur l'année 2015 - s'élève à 31,53 €, soit un montant supérieur aux prix d'exercice. En 2015, le Conseil d'Administration a systématiquement fait usage de l'autorisation que l'AGE du 28 mai 2014 lui a accordée et il a attribué, lors de l'exercice des options, des actions propres détenues (57 694 actions ont été livrées).

OPTIONS	Plan 2005	Plan 2007	Total
Prix d'exercice	23,00	22,63	
Options en circulation au 31/12/2014	166 071	2 800	168 871
Accordées au cours de l'exercice	-	-	-
Exercées au cours de l'exercice	(57 694)	-	(57 694)
Annulées	-	-	-
Options en circulation au 31/12/2015	108 377	2 800	111 177
Dont définitivement acquises	108 377	2 800	111 177
Dont à vester	-	-	-
Date d'expiration	21/11/17	22/06/19	

Il n'y a pas eu d'options octroyées en 2015. Conformément à la décision de l'AGE du 28 mai 2014, le Conseil d'Administration peut décider discrétionnairement, en cas d'exercice des options, d'attribuer aux bénéficiaires soit des actions existantes (actions propres), soit de nouvelles actions.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2015 (AVANT EXERCICE DES OPTIONS)	Nombre d'actions	%
Actionnaire		
Zephir (de concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (de concert avec Zephir)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 152 278	39,93%
Actions propres	174 242	3,23%
Total	5 389 714	100,00%

NOTE 13. PASSIFS FINANCIERS

En '000 €	2013	2014	2015
OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LOCATION-FINANCEMENT			
Endéans un an	239	308	378
Dans les années 2 à 5	221	792	1 082
Total	460	1 100	1 461
OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LOCATION SIMPLE			
Endéans un an	4 627	4 982	4 043
Dans les années 2 à 5	5 457	5 472	3 673
Total	10 084	10 454	7 715
PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS			
Emprunts bancaires	3 975	2 700	4 024
Contrats de location-financement	460	1 100	1 461
Découverts bancaires	9 469	11 199	7 551
Total	13 904	15 000	13 036
PROFIL DES ÉCHÉANCES DES PASSIFS			
A la demande endéans un an	10 983	14 208	8 841
Dans les années 2 à 5	2 921	792	4 194
Total	13 904	15 000	13 036
DETTES FINANCIÈRES PAR DEVISE			
EUR	13 495	14 963	11 779
CHF	400	-	1 250
ZAR	9	36	7
Total	13 904	15 000	13 036
POSITION DE TRÉSORERIE			
Dettes financières totales	13 904	15 000	13 036
Trésorerie disponible	(10 936)	(16 680)	(22 587)
Trésorerie nette (-)/endettement net (+) ⁽¹⁾	2 968	(1 680)	(9 552)
Dettes financières courantes	10 983	14 208	8 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 585)	(16 290)	(22 267)
Trésorerie nette courante (-)/endettement net courant (+) ⁽²⁾	397	(2 083)	(13 426)
TRÉSORERIE DISPONIBLE			
Trésorerie dont l'utilisation est restreinte ou engagée	351	390	321
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 585	16 290	22 267
Trésorerie disponible	10 936	16 680	22 587

⁽¹⁾ La trésorerie nette du groupe est le solde entre les dettes financières totales et la trésorerie disponible.

⁽²⁾ La trésorerie nette courante du groupe est le solde entre les dettes financières courantes et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Juste valeur des dettes financières

Pour les dettes financières envers les établissements de crédit à taux flottant, la juste valeur est égale à la valeur faciale. Les dettes financières à LT s'élevaient, au 31/12 2015, à 4 194 mille €. Ce montant se décompose en des dettes à taux fixe pour 1 582 mille € et des dettes à taux variable pour 2 612 mille €. L'impact d'une réévaluation à la valeur de marché des dettes à LT à taux fixe est non significatif. Les dettes à LT à taux variable de 2 612 mille € sont relatives au financement d'un bâtiment. Si elles bénéficient d'un taux flottant, un contrat de swap est cependant adossé au financement. Ce swap est valorisé séparément en valeur de marché (cf Note 10 - Instruments de couverture). Les dettes LT échéant dans l'année et bénéficiant d'un taux fixe s'élevaient, au 31/12 2015, à 1 128 mille €. L'impact d'une réévaluation à la valeur de marché de ces dettes à taux fixe est non significatif.

NOTE 14. PROVISIONS & OBLIGATIONS

En '000 €	Pour garanties	Pour restructurations	Pour contentieux	Pour contrats déficitaires	Total
PROVISIONS					
Solde au 31 décembre 2012	467	188	73	156	885
Provisions non courantes	467	74	73	156	771
Provisions courantes	-	114	-	-	114
Provisions additionnelles	20	0	-	127	148
Montants utilisés	-	(114)	(33)	-	(147)
Montants non utilisés repris	(42)	(39)	-	-	(81)
Autres	4	(9)	-	-	(5)
Solde au 31 décembre 2013	449	27	40	284	800
Provisions non courantes	449	27	40	284	800
Provisions additionnelles	28	1	180	100	308
Montants utilisés	-	(23)	(39)	-	(62)
Montants non utilisés repris	(128)	-	-	-	(128)
Autres	3	-	-	-	3
Solde au 31 décembre 2014	351	6	181	383	921
Provisions non courantes	351	6	181	383	921
Regroupements d'entreprises	-	-	-	178	178
Provisions additionnelles	9	-	67	99	176
Montants utilisés	-	-	(30)	-	(30)
Montants non utilisés repris	(111)	(1)	0	(35)	(147)
Autres	25	(5)	5	12	37
Solde au 31 décembre 2015	275	-	223	637	1 136
Provisions non courantes	275	-	223	637	1 136

Les provisions pour garanties couvrent les coûts de la société pour les équipements défectueux et non couverts par une garantie du producteur. Les provisions pour contentieux sont essentiellement relatives à des conflits avec des anciens employés. Les provisions pour contrats déficitaires couvrent les coûts anormaux supportés sur des contrats.

En '000 €	Avantages postérieurs à l'emploi
OBLIGATIONS	
Solde au 31 décembre 2012	274
Obligations non courantes	241
Obligations courantes	33
Provisions additionnelles	18
Montants utilisés	(76)
Impact de change	1
Solde au 31 décembre 2013	217
Obligations non courantes	192
Obligations courantes	24
Provisions additionnelles	11
Montants utilisés	(24)
Impact de change	0
Solde au 31 décembre 2014	204
Obligations non courantes	179
Obligations courantes	26
Provisions additionnelles	17
Montants utilisés	(20)
Impact de change	2
Solde au 31 décembre 2015	203
Obligations non courantes	177
Obligations courantes	27

Actifs éventuels

Le gouvernement sénégalais a supprimé l'obligation de visa biométrique pour soutenir le secteur du tourisme à dater du 1^{er} mai 2015, et a donc mis un terme à la concession technique de Zetes. Cette décision a nécessité la prise en compte accélérée, en 2015, des charges de démarrage qui avaient été activées (IAS11, dépenses non cash) compensées par une première tranche d'indemnisation. Cette tranche pourrait être suivie d'une seconde en 2016.

Passifs éventuels

En décembre 2015, le Groupe a des passifs éventuels résultant du cours des affaires dont l'échéance ou le moment est incertain. Ces passifs éventuels concernent des obligations potentielles données aux banques, aux clients, aux fournisseurs et aux partenaires. Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire.

Plan de retraite à cotisations définies

Zetes gère divers plans de retraite à cotisations définies conformes aux législations nationales et aux pratiques des pays dans lesquels ils se trouvent. Ces plans sont très majoritairement contractés avec des compagnies d'assurance externes. Les cotisations de ces plans de retraite sont versées par les employés et par les filiales du Groupe concernés. En Belgique, la législation prévoit que l'employeur doit garantir un rendement pour les contributions de l'employeur et de l'employé, ce qui crée un passif potentiel pour le Groupe. Du fait de ce rendement garanti, les régimes belges à contributions définies peuvent être considérés comme des régimes à prestations définies. En ligne avec la pratique du marché, Zetes recourt à la méthode « de la valeur intrinsèque » pour estimer ses obligations en la matière ; elles correspondent à la différence entre les réserves mathématiques (acquises) et les montants garantis calculés sur la base des rendements minimum légaux. Au 31/12 2015, les réserves couvrent les montants garantis. Les paiements effectués par les différentes sociétés du Groupe à ces plans de retraite sont, en 2015, de 1 929 mille €.

NOTE 15. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS COURANTS

En '000 €	2013	2014	2015
Fournisseurs	28 957	37 859	33 002
Avances reçues	22 758	28 513	26 718
Autres créditeurs courants	14 144	14 973	15 332
Dettes envers les employés	5 535	6 095	6 477
Dettes envers les administrations publiques	6 696	6 795	6 929
Autres créditeurs courants	1 913	2 083	1 926
Instruments de couverture courants	47	-	-
Total	65 905	81 346	75 053

NOTE 16. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

En '000 €	2013	2014	2015
IMPACT DES ACQUISITIONS			
Actifs non-courants	144	8	5 067
Immobilisations corporelles	12	8	5 000
Immobilisations incorporelles	132	-	-
Actifs d'impôts différés	-	-	67
Actifs courants	6	3	69
Stocks	6	3	-
Clients et autres débiteurs courants	-	-	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	68
Passifs non-courants	-	-	4 106
Passifs portant intérêts	-	-	3 370
Provisions	-	-	178
Instruments de couverture	-	-	71
Passifs d'impôts différés	-	-	487
Passifs courants	46	-	418
Passifs portant intérêts	-	-	120
Instruments de couverture	-	-	153
Fournisseurs et autres débiteurs courants	46	-	144
Actifs et passifs net identifiables	104	11	612
Goodwill sur acquisitions et earnout	46	109	569
Goodwill sur les acquisitions	46	109	569
Trésorerie (acquise)/cédée	-	-	(68)
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)	150	120	1 113
Intérêts minoritaires	-	-	-

Transactions de 2015 et post-clôture

Zetes a fait en 2015 l'acquisition des sociétés Ruisbroek BVBA et JB BVBA. Les actifs et passifs nets identifiables de ces acquisitions s'élèvent à 612 mille €. Leur valeur comptable avant le regroupement est de -377 mille €. L'impact sur les produits et le résultat de l'entité regroupée pour l'année 2015 si la date d'acquisition avait été au 1er janvier 2015 est non significatif. Il n'y a pas de transaction post-clôture, en 2016.

NOTE 17. INFORMATIONS SUR LES MISSIONS DE L'AUDITEUR

Le mandat de commissaire a été confié par l'AGO de 2014 à la société RSM Réviseurs d'Entreprises, représentée par Messieurs Laurent Van der Linden et Thierry Dupont. Il arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 statuant sur les comptes de l'exercice 2016. La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux qui lui sont reconnus par la loi. Il ne peut être révoqué par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

En '000 €	2013	2014	2015
Emoluments du commissaire			
Pour l'exercice d'un mandat de commissaire	84	86	86
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-	-	3
Emoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié			
Pour l'exercice d'un mandat de commissaire	-	-	-
Missions de conseils fiscaux	6	8	5
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-	-	-

Gestion des risques et incertitudes

Introduction

La prise de risque est inhérente à toute société. Il n'existe pas de croissance, ni de création de valeur dans une société, sans prise de risque. S'ils ne sont pas correctement gérés et maîtrisés, ces risques peuvent affecter la capacité de la société à atteindre ses objectifs. En continuant à prévenir et à gérer les risques, les dispositifs de gestion de risques et de contrôle interne jouent un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation.

La gestion des risques est l'affaire de tous les acteurs de la société. Elle vise à être globale et à couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la société.

La gestion des risques est un dispositif dynamique de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques de chaque société qui permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société.

La gestion des risques contribue à :

- a) Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société
- b) Sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs
- c) Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société
- d) Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques et les sensibiliser aux risques inhérents à leur activité.

Description des risques

Le CA présente ci-après son appréciation des risques et incertitudes de la société :

Par nature, l'activité commerciale de la société l'expose à des incertitudes liées à l'évolution de l'économie, à la situation de ses clients et l'attitude de ses concurrents. Chacun des risques énumérés ci-après peut avoir un impact négatif sur la situation de la société et sur ses résultats. Les perspectives fournies doivent en conséquence être analysées à la lumière de cette présentation. En dehors des risques mentionnés, il pourrait exister d'autres risques dont la société n'est pas au courant, ou qui ne sont pas reportés comme tels mais qui pourraient également avoir un impact négatif sur la société.

Litiges

Zetes est, a déjà été, et pourrait être impliqué dans des litiges qui font partie du cours normal des affaires. Ces litiges peuvent être liés à :

- des problèmes de garantie/de qualité de produit/d'installation
- des conflits avec ses employés
- des conflits avec les actionnaires vendeurs dans le cadre de regroupements d'entreprises

- des plaintes de Zetes contre des fournisseurs
 - des plaintes de parties tierces pour contrefaçon de brevet
- Cette liste est non exhaustive. Si nécessaire, des provisions sont constituées. Bien que leur estimation soit faite au mieux des connaissances de la société, les décisions de justice peuvent conduire à supporter des coûts inattendus.

Risques liés aux ressources humaines

Zetes s'efforce d'être à la pointe des technologies. Dans cette perspective, trouver la ressource humaine adéquate constitue un challenge important. La renommée de Zetes ainsi que ses succès commerciaux et opérationnels réduisent significativement ce risque.

Risques environnementaux

Zetes respecte strictement toutes les lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement. Certaines circonstances exceptionnelles ou des accidents pourraient cependant exposer la société à des litiges. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de litige environnemental.

Risques liés à des événements exceptionnels

Par nature, ces risques peuvent affecter la société. Un incendie ou des inondations peuvent toujours affecter un site de production et, partant, les comptes de la société. Bien que la société Zetes couvre ces risques par des assurances, le risque « zéro » n'existe pas. D'une manière plus générale, il existe des risques naturels et des risques politiques qui pourraient déstabiliser le système économique et, conséquemment, l'activité de Zetes.

Risques liés aux acquisitions

La stratégie de Zetes implique des acquisitions de sociétés tierces. Malgré l'attention accordée par le management à ces acquisitions et, en particulier, la réalisation d'audit de « due diligence », il existe toujours des risques spécifiques. Les risques les plus importants sont liés au processus d'intégration des sociétés acquises dans le groupe, à l'activité de ces sociétés avant leur acquisition par Zetes, à leur potentiel de croissance (sur-estimation) et au knowhow technologique acquis. Le cas échéant, ces risques peuvent engendrer une perte de valeur du goodwill.

Risques liés aux nouveaux produits

La société Zetes est spécialisée dans l'identification. Afin de maintenir son avantage compétitif, la société Zetes procède à des développements spécifiques et à la mise sur le marché de software et hardware spécialisés. En 2015, la société a ainsi investi 2,6 millions €. Au total, des frais de développement sont repris à l'actif du bilan pour un montant total net de 5,3 millions €. Les risques associés à ces développements sont :

- des objectifs de vente trop ambitieux, ou une rentabilité insuffisante, du fait de fonctionnalités inadaptées, ou de l'existence de produits concurrents moins chers
- la mise sur le marché de produits non stabilisés, impliquant une perte de crédibilité et/ou des frais additionnels non anticipés, liés à la résolution du problème.
- l'utilisation de composants externes de qualité insuffisante

Zetes est détentrice de droits de propriété intellectuelle. Certains de ces droits relèvent du savoir-faire lié à certains membres du personnel ou à certains procédés de production et ne sont pas protégés par des brevets.

La société et certaines de ses filiales ont déposé des brevets mais il ne peut être garanti que ces brevets seront suffisamment larges pour protéger les droits de propriété intellectuelle de la société ou de ses filiales concernées et empêcher l'accès de la concurrence à une technologie semblable.

Risque technologique

Pour Zetes, le risque technologique est lié au moment de l'adoption d'une nouvelle technologie ; ce risque est géré par une équipe spécifique, qui agit comme une cellule de veille technologique. Elle concentre l'expertise et la connaissance tant que la technologie n'est pas prête pour le marché. Elle contribue également à répandre les connaissances et les compétences lorsque la décision en est prise par la direction du Groupe.

Risque de fraude

Le risque de fraude est inhérent à toute activité humaine. La société est attentive à nommer des personnes de confiance aux postes clés, cette confiance étant considérée comme la pierre angulaire de la lutte contre la fraude. La société veille, lorsque la taille de la filiale le permet, à mettre en place des séparations de fonction. Ainsi, les personnes en charge des achats ne pourront être en charge des paiements des factures. Des limites en matière de pouvoir de signature sont également fixées en fonction du niveau d'activité des sociétés concernées. Enfin, le comité exécutif du Groupe est attentif à limiter aux opérations quotidiennes les pouvoirs de représentation des comités exécutifs des filiales. Il veille également à avoir une répartition adéquate des pouvoirs au sein de leur structure de management. Pour ce faire, il existe des canaux de communication directs avec le comité exécutif du Groupe, tant pour les responsables financiers locaux, qui dépendent à la fois du country manager et du CFO, que des country manager, qui sont responsables de leur performance tant devant le CEO que le CFO du Groupe.

Le risque de prix

Ce risque est principalement couvert par des accords avec les principaux fournisseurs ; les révisions de prix sont contractuellement prévues.

Le risque de crédit

Ce risque est couvert par une société d'assurance crédit (pour environ 50% des ventes). A défaut, une analyse interne du risque crédit est réalisée, ce qui permet de réduire le risque de contrepartie. La multiplicité de la clientèle, tant géographique que sectorielle, et sa qualité en général limitent également de manière significative le risque de crédit du Groupe.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque de liquidité et de trésorerie de la société Zetes est limité. Outre une position cash à l'actif du bilan de 22,3 millions € (12 2015), la société conserve un potentiel d'emprunt important sur base d'une convention signée avec ses 3 banquiers principaux pour financer des projets, des besoins additionnels de fonds de roulement ou, partiellement, des acquisitions.

Risque de change

Les comptes consolidés sont établis en euro. Cela implique que les comptes des entités du groupe dont la devise de référence n'est pas l'euro doivent être convertis en euro lors de la consolidation. Dans la mesure où les devises fluctuent entre elles, il existe un risque d'impact sur les comptes. Les risques les plus importants sont les risques de fluctuation de l'euro contre la livre sterling, contre le Franc Suisse, contre le Rand et contre le Shekel. Au niveau opérationnel, dans la mesure où les charges de ces entités sont exposées dans leur devise de référence, le risque de change se situe essentiellement au niveau de leur contribution aux résultats du Groupe. Il existe également un risque au niveau des prêts/emprunts (réévaluation ou remboursement). Il existe aussi un risque potentiel lié à la parité entre le CFA et l'euro.

En termes d'achats, ceux-ci sont essentiellement réalisés en euro. Il existe cependant un risque dollar US pour certains équipements spécifiques achetés dans cette devise. Les contrats significatifs de vente/achat en devises étrangères font normalement l'objet d'une couverture spécifique. Le département financier de Zetes privilégie les contrats de change à terme et, dans une moindre mesure, les options sur devises, pour se couvrir contre le risque de change.

Dans le People ID, certains compétiteurs de Zetes utilisent d'autres devises que l'euro comme devise de référence. La fluctuation des devises peut soit renforcer l'avantage compétitif de Zetes, soit le déforcer par rapport à ces concurrents dont les revenus (et les coûts) sont perçus (et exposés) dans d'autres zones monétaires

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est limité dans la mesure où la société se trouve en position nette de trésorerie positive. Une hausse des taux d'intérêt à court terme n'aurait donc pas d'influence significative sur le résultat. De surcroît, les dettes bancaires sont majoritairement destinées à financer à court terme le fonds de roulement des sociétés filiales. Les quelques dettes à plus long terme destinées à financer des acquisitions ou des investissements ont une durée moyenne courte qui ne nécessite pas de couverture de taux spécifique.

Grille d'analyse

Zetes implémente actuellement une approche du risque qui se base sur une classification par thème (Stratégique, Opérationnel, Financier et Légal). Chaque risque a été évalué en fonction de son importance ; celle-ci est basée sur une combinaison de son impact potentiel et de sa probabilité d'occurrence. Les contrôles déjà en place font l'objet d'une attention particulière. Ils peuvent, si le risque est important, faire l'objet de mesures complémentaires.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société sur les comptes consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au

31 décembre 2015, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations de capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que les annexes.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le

31 décembre 2015, établis sur la base des normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, dont le total du bilan consolidé s'élève à 188.680 (000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 10.728 (000) EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire.

En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

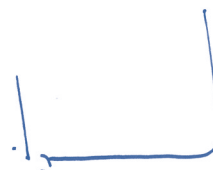
- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Zaventem, le 18 avril 2016

RSM réviseurs d'entreprises - bedrijfsrevisoren SCRL
Commissaire
Représentée par



Laurent Van der Linden



Thierry Dupont

Comptes statutaires

Conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, le rapport annuel actuel fournit une version abrégée des comptes statutaires de Zetes Industries SA. Le rapport annuel et les comptes annuels de Zetes Industries SA, ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique et seront également disponibles au siège de la Société et sur son site Internet www.zetes.com. Le réviseur de la Société a délivré une attestation sans réserves des comptes annuels de Zetes Industries SA pour les exercices clos le 31 décembre 2015, 2014 et 2013.

1. BILAN APRÈS AFFECTATION

En '000 €	2013	2014	2015
ACTIFS			
Actifs immobilisés	32 249	32 860	33 207
Frais d'établissement	-	-	-
Immobilisations incorporelles	427	273	198
Immobilisations corporelles	149	213	165
Immobilisations financières	31 673	32 374	32 844
Actifs circulants	33 297	35 737	33 984
Créances à plus d'un an	1 256	1 173	1 193
Stocks et commandes en cours d'exécution	84	51	34
Créances à un an au plus	28 159	28 760	27 840
Placements de trésorerie et actions propres	3 569	4 479	3 007
Valeurs disponibles	123	936	1 569
Comptes de régularisation	105	339	341
TOTAL DE L'ACTIF	65 546	68 597	67 191
PASSIFS			
Capitaux propres	57 996	59 354	59 992
Capital	51 676	51 676	51 676
Primes d'émission	38	38	38
Réserves	2 707	3 027	4 741
Réserves indisponibles pour actions propres	3 569	4 479	3 007
Bénéfice reporté	5	133	530
Provisions pour risques et charges	-	-	-
Dettes	7 550	9 243	7 198
Dettes à plus d'un an	-	-	-
Dettes à un an au plus	7 500	9 109	7 009
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	-	-	-
Dettes financières	2 700	3 025	-
Dettes commerciales	1 126	1 372	1 193
Dettes fiscales, salariales et sociales	503	1 317	1 409
Autres dettes	3 172	3 395	4 407
Comptes de régularisation	50	134	189
TOTAL DU PASSIF	65 546	68 597	67 191

2. COMPTE DE RÉSULTATS

En '000 €	2013	2014	2015
Ventes et prestations	5 797	7 713	7 798
Chiffre d'affaires	5 369	7 100	7 422
Autres produits d'exploitation	428	613	376
Coût des ventes et prestations	(5 575)	(6 475)	(6 057)
Approvisionnements et marchandises	(79)	(103)	(298)
Services et biens divers	(3 551)	(4 030)	(3 450)
Rémunérations, charges sociales et pensions	(1 766)	(2 079)	(2 122)
Amortissements et réductions de valeurs	(166)	(256)	(178)
Autres charges d'exploitation	(12)	(7)	(9)
Bénéfice (ou perte) d'exploitation	222	1 238	1 740
Produits financiers	1 396	3 821	4 002
Charges financières	(103)	(132)	(147)
Résultat courant avant impôts	1 515	4 927	5 595
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges exceptionnelles	(47)	-	(215)
Résultat de l'exercice avant impôts	1 468	4 927	5 380
Impôts sur le résultat	(3)	(327)	(547)
RESULTAT de l'exercice	1 466	4 601	4 833

3. AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

En '000 €	2013	2014	2015
Bénéfice (ou perte) à affecter	1 535	4 606	4 966
Bénéfice (ou perte) de l'exercice à affecter	1 466	4 601	4 833
Bénéfice (ou perte) reporté(e) de l'exercice précédent	69	5	133
Prélèvements sur les réserves	1 400	-	-
Affectations à la réserve légale	73	230	242
Affectations aux autres réserves	(0)	1 000	-
Résultat à reporter	5	133	530
Dividendes ⁽¹⁾	2 857	3 242	4 194

⁽¹⁾ Montant déterminé compte tenu des actions propres détenues au 31/12 2015 ; le montant des dividendes de 2014 a été ajusté pour prendre en compte les actions propres détenues au moment des Assemblées Générales Ordinaires. Le dividende de 2015 est également ajusté pour prendre en compte le dividende relatif aux actions propres cédées entre l'A.G.O de mai 2015 et la mise en paiement du dividende (dividende additionnel de 22 050€)

4. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient directement une participation, au sens de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976, ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination	Adresse	Pays	DROITS SOCIAUX DÉTENUS		
			Directement par la Société		Par les filiales
			Nombre	%	%
SA ZETES	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	170 827	100	
SA ZETES France	Bâtiment Einstein 17/19 rue Georges Besse - 9 160 Antony	France	27 470	100	
SA ZETES TECHNOLOGIES	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	1 249	49,96	0,04
ZTS Lda	Alameda Antonio Sergio 7 - 279 023 Linda-A-Velha	Portugal	2	100	
SA BUROTICA	Alameda Antonio Sergio 7 - 279 023 Linda-A-Velha	Portugal	10 millions	50	50
SA ZETES FASTRACE	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	2 124	34,03	41,9
ZETES INTERNATIONAL GmbH	Flughafenstraße 52 b - 2 335 Hamburg	Allemagne	4	100	
ZETES SRL	Lungobisagno Dalmazia 71/16 - 1 141 Genova	Italie	10	10	90
ZETES INDUSTRIES (Israel) Ltd	1 Hanagar street - 4 241 Hod Hasharon	Israël	1 000	100	
ZETES HOLDING GmbH	Waldstrasse 23 - 6 128 Dietzenbach	Allemagne	2	100	
RFidea SA	Rue des Chasseurs Ardennais, 5 - 4031 Angleur	Belgique	3	ns	100
ZETES COTE IVOIRE	Lot N° 124, Vridi Cité, Port-Bouët, Abidjan	Côte Ivoire	190	10	90
ZETES GAMBIA	Ecowas Ave P.O.Box 719, Banjul	Gambie	10	10	90
JB Belgium	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	100	100	

5. ETAT DU CAPITAL

CAPITAL	En '000 €	Nombre d'actions
Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	51 676	
Modifications au cours de l'exercice:	-	
Au terme de l'exercice	51 676	
Représentation du capital		
Actions nominatives, au porteur ou dématérialisées		5 389 714
Nominatives		1 337 696
Dématérialisées		4 052 018

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

	Nombre d'actions	%
Actionnaires		
Zephir	1 277 495	23,70
Cobepa	1 329 655	24,67
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90
Axa Belgium	199 453	3,70
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15
Employés	38 550	0,72
Public	2 152 278	39,93
Actions propres	174 242	3,23
Total	5 389 714	100,00

6. AUDITEUR

Relations financières avec le Commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié.

En '000 €	2015
Emoluments du commissaire	44
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société	-
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	4
Autres missions d'attestation	3
Missions de conseils fiscaux	1
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-

Déclaration de gouvernance d'entreprise

1. LE CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 2009

La présente section se base sur les règles et les principes organisant la gouvernance d'entreprise de Zetes Industries SA (la Société) ; ceux-ci sont repris de manière exhaustive dans la Charte de gouvernance d'entreprise de la Société, telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration de la Société et disponible, avec les statuts coordonnés de la Société, sur le site Internet de Zetes Industries SA, (www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance).

Le Conseil d'Administration de la Société a l'intention de se conformer au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 mais est d'avis que certaines dérogations à ses dispositions se justifient eu égard à la situation particulière de la Société.

Principe 2.9. Secrétaire de la Société

En raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration ne prévoit pas de nommer un secrétaire de la Société.

Principe 5.3. Comité de nomination

Les principes qui traitent du comité de nomination ne sont pas applicables.

Principe 5.2./17 Fonction d'audit interne

La Société ne dispose pas d'une fonction d'audit interne indépendante. Tenant compte de la nature, de la taille et de la complexité de la société, le management exécutif a mis en place des règles et procédures et il a réparti les responsabilités entre différentes personnes de manière à s'assurer du bon fonctionnement de son système de contrôle interne et de gestion des risques.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. Composition, nomination et expiration du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts, la Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 6 membres, personnes physiques ou morales, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société.

En vertu des statuts, les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée maximale de 6 ans et sont rééligibles. Leur mandat expire à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la dernière année de leur mandat.

A la date du 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration de Zetes Industries SA était composé de 10 membres.

NOM ET FONCTION	Mandat (**)	Adresse professionnelle
Alain Wirtz SA Représentée par Mr Alain Wirtz Chief Executive Officer (CEO) (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur Exécutif)	2019	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
Jean-François Jacques SPRL Représentée par Mr Jean-François Jacques (*) Président du Conseil d'Administration (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur Exécutif)	2019	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
Pierre Lambert Chief Financial Officer (CFO) (Administrateur Exécutif)	2019	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
Jean-Marie Laurent Josi (Nommé par Cobepa) (Administrateur)	2019	Rue de la Chancellerie 2 1000 Bruxelles
Hiram Claus (Nommé par Cobepa) (Administrateur)	2019	Rue de la Chancellerie 2 1000 Bruxelles
Olivier Gernay (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur)	2019	Avenue Brugmann 403 1180 Bruxelles
Floris Vansina BVBA Représentée par Mr Floris Vansina (Administrateur)	2019	Charles Woestelaan, 147 1090 Jette
Sophie de Roux (Administrateur indépendant)	2019	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
Paul Jacques (*) (Administrateur indépendant)	2016	Rue du Ham 20 1180 Bruxelles
GEMA SPRL Représentée par Mr Michel Allé (Administrateur indépendant)	2019	Place Constantin Meunier 17 1190 Bruxelles

(*) Messieurs Paul Jacques et Jean-François Jacques n'ont pas de lien de parenté

(**) La durée des mandats des administrateurs s'achèvera immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue durant l'année mentionnée à côté du nom de l'administrateur

Le commissaire de la Société est la société RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren, ayant son siège social Chaussée de Waterloo 1151, à 1180 Uccle, représentée par Messieurs Laurent Van der Linden et Thierry Dupont. Cette firme audite les comptes consolidés de la Société depuis l'an 2000, tout en ayant introduit une rotation au niveau de ses représentants. Messieurs Van der Linden et Dupont sont responsables de l'audit des comptes statutaires de la Société ainsi que des comptes consolidés. Le mandat de trois ans du commissaire vient à expiration à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2017.

Il convient de noter qu'une nouvelle rotation au niveau des représentants de la société RSM Réviseurs d'Entreprises interviendra pour l'audit de l'exercice comptable 2016 et que Messieurs Thierry Dupont et Gert Van Leemput seront les représentants légaux du cabinet RSM Réviseurs d'Entreprises pour l'audit des comptes annuels et des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2016

2.2. Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de Zetes Industries SA, (i) à l'exception des actes que la loi ou les statuts de la Société réservent expressément à l'Assemblée Générale, et (ii) à l'exception des pouvoirs de gestion conférés aux administrateurs-délégués.

Le rôle du Conseil d'Administration est de poursuivre le succès à long terme de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes en conduisant la direction de l'entreprise et en permettant la mesure et la gestion des risques. Le Conseil d'Administration décide des valeurs et de la stratégie de Zetes Industries SA, des risques que la Société accepte et de ses politiques clés. Le Conseil d'Administration s'assure que les ressources financières et humaines nécessaires à Zetes Industries SA afin de rencontrer ses objectifs sont en place.

2.3. Responsabilités du Conseil d'Administration

Les responsabilités clés du Conseil d'Administration consistent, notamment, à :

- Revoir, évaluer et approuver, de manière régulière, les plans à long terme et la stratégie de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes;
- Revoir périodiquement les objectifs et les politiques de Zetes Industries SA;
- Surveiller et évaluer les résultats de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes au regard des buts, plans et budgets stratégiques;
- Revoir, évaluer et approuver la structure organisationnelle générale de la Société;
- Revoir, évaluer et approuver les allocations majeures des ressources et les investissements en capitaux (en ce compris les acquisitions et les désinvestissements);
- Revoir les résultats financiers et opérationnels;
- Revoir, évaluer et approuver les budgets et les prévisions;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le caractère correct des rapports financiers et des autres informations significatives, financières et non financières, ainsi que leurs publications en temps utile;
- Superviser les prestations du commissaire;
- Nommer les administrateurs-délégués;
- Décider de la structure du Management Exécutif;
- Revoir la performance du Management Exécutif;
- Maintenir une interaction et un dialogue continus ainsi qu'un climat de respect et de confiance avec le Management Exécutif;

- Revoir, évaluer et approuver la politique de rémunération relative au Management Exécutif de Zetes Industries SA ;
- Contrôler et examiner l'efficacité des comités du Conseil d'administration.

2.4. Organisation du Conseil d'Administration

2.4.1. Réunions du Conseil

Des réunions régulières du Conseil sont tenues, aux environs de 6 par an, et des réunions spéciales sont organisées en cas de nécessité par le président du Conseil d'Administration ou par deux administrateurs.

Les réunions du Conseil d'Administration peuvent aussi être organisées par vidéo- ou téléconférence. Chaque réunion est présidée par le président du Conseil d'Administration et, en son absence, par le CEO ou administrateur exécutif. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et décider que si au moins la moitié de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois et le registre des présences individuelles des administrateurs se présente comme suit: tous les membres étaient présents à l'exception de Mr Olivier Gernay (16 décembre 2015) et de Mr Jean-Marie Laurent Josi (1er septembre 2015) lesquels étaient excusés.

2.4.2. Ordre du jour des réunions du Conseil

Le président du Conseil d'Administration établit l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil. Au début de l'année, le président du Conseil d'Administration établit un agenda des sujets principaux à discuter durant l'année. Un ordre du jour détaillé et, dans la mesure du possible, les documents utiles et les résolutions soumises au Conseil sont communiqués aux membres du Conseil 5 jours calendrier avant chaque réunion du Conseil. L'ordre du jour reprend les sujets à aborder et précise si ceux-ci le sont à titre d'information, en vue d'une délibération ou d'une prise de décision. Les administrateurs revoient ces documents avant la réunion. Chaque administrateur est libre de suggérer et d'inclure des points à l'ordre du jour. Sous réserve de l'existence d'obligations de notification préalable, les administrateurs ayant des suggestions de sujets à inclure à l'ordre du jour doivent en aviser le président du Conseil d'Administration suffisamment longtemps avant la tenue des réunions.

2.4.3. Evaluation

Sous la direction de son Président, le Conseil d'Administration conduira régulièrement une auto-évaluation afin de déterminer s'il fonctionne, ainsi que ses comités, de manière efficace. L'évaluation aura les objectifs suivants :

- Evaluer comment le Conseil fonctionne ;
- Vérifier que les problématiques importantes sont préparées et discutées de manière adéquate ;
- Evaluer le contenu des contributions de chaque Administrateur, sa présence aux réunions du Conseil et des Comités ainsi que le caractère constructif de son implication dans les discussions et les décisions ;
- Vérifier la composition effective du Conseil par rapport à la composition souhaitée; les Administrateurs non-exécutifs évalueront régulièrement leur interaction avec le Management Exécutif.

Périodiquement, l'exercice des fonctions de chaque administrateur, ainsi que son rôle et ses responsabilités seront revues dans une perspective d'adaptation de la composition du Conseil d'Administration pour prendre en considération les changements intervenus. Une attention spécifique sera accordée à l'évaluation du Président du Conseil d'Administration et à celle des Présidents des Comités. Lorsqu'il sera traité du renouvellement du mandat, l'implication et l'efficacité de l'Administrateur seront évaluées en fonction d'une procédure transparente pré-établie. Le Président du Conseil d'Administration recevra les commentaires de tous les Administrateurs et il fera un rapport au Conseil d'Administration, rapport qui comprendra une évaluation de la performance du Conseil. L'évaluation se concentrera sur la contribution du Conseil à la Société Zetes Industries SA et, spécifiquement, sur les domaines dans lesquels le Conseil d'Administration considère qu'il peut y avoir une amélioration.

Le Conseil d'Administration réagira aux résultats de l'analyse de performance en reconnaissant ses forces et en corrigeant ses faiblesses. Lorsque requis, cela impliquera la proposition de nomination de nouveaux membres, le non renouvellement du mandat de membres en place ou la prise de toute mesure qui paraît appropriée pour un fonctionnement efficace du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'assurera que les mesures ont été prises pour le renouvellement ordonné des nominations au Conseil d'Administration. Il s'assurera que toute nouvelle nomination et tout renouvellement de mandat, que ce soit pour des mandats d'exécutif ou de non-exécutif, permettra le maintien au sein du Conseil d'Administration d'un équilibre adéquat entre les compétences et l'expérience requises.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES RELATIFS A L'ETABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIERE

Le contrôle interne relatif à l'établissement de l'information financière est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise notamment à assurer la fiabilité de l'information financière et la conformité des états financiers aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Le Conseil d'Administration est responsable de la définition des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication, en temps utile, des états financiers et des autres informations financières significatives communiquées aux actionnaires.

Le Management Exécutif est chargé de la mise en place et du suivi des contrôles internes basés sur le cadre référentiel approuvé par le conseil d'administration, ainsi que de la préparation de la communication des états financiers et des autres informations financières significatives de la Société.

Le contrôle interne de l'information financière comprend de manière plus spécifique les règles et les procédures qui :

- sont relatives à l'enregistrement, de manière détaillée, des transactions sur les actifs de la Société ;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées de manière à permettre la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS ;
- fournissent une assurance raisonnable que les ventes de la société sont réalisées en conformité avec les conditions imposées par le Management Exécutif et le Conseil

d'Administration de la Société, et que les charges de la société sont exposées avec leur autorisation ;

- fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention, ou la détection en temps opportun, de l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Le Management Exécutif est chargé de l'exercice du contrôle interne sur l'information financière. Ce contrôle comprend l'évaluation des risques significatifs, l'identification des dysfonctionnements, des insuffisances et des difficultés d'application, ainsi que le suivi des mesures prises pour corriger les lacunes identifiées.

En raison de ses limites, le contrôle interne de l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter les fausses déclarations. En outre, l'anticipation de l'efficacité du contrôle sur des périodes ultérieures est soumise au risque que les contrôles ne deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou parce que leur degré de conformité avec les politiques ou les procédures en place peut se détériorer.

Il convient de souligner à cet égard que depuis quelques années, le Management Exécutif a pris la décision d'enclencher un processus pour amener les différentes filiales de Zetes Industries sur un système informatique de gestion d'entreprise et comptable commun de manière à harmoniser les procédures et permettre un meilleur suivi. Cette homogénéisation au sein du Groupe Zetes renforce dans la durée la qualité du contrôle interne ce qui est une préoccupation constante du Management Exécutif.

Le Management Exécutif a évalué l'efficacité du contrôle interne relatif à l'information financière au 31 décembre 2015. L'évaluation a notamment porté sur la conception du contrôle interne de l'information financière et a comporté des tests sur son efficacité opérationnelle.

Sur cette base, le Management Exécutif a considéré qu'au 31 décembre 2015, la Société ainsi que ses filiales ont un contrôle interne adéquat de l'information financière.

4. LES ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS ET LE MANAGEMENT EXÉCUTIF

Le Conseil d'Administration a nommé les administrateurs délégués de Zetes Industries SA. Le Conseil d'Administration a donné pouvoir aux administrateurs délégués afin de leur permettre d'accomplir leurs responsabilités et leurs devoirs. Compte tenu des valeurs de la Société, sa politique de prise de risque et ses politiques clés, les administrateurs délégués auront suffisamment de latitude, au sein du cadre légal, pour proposer et implémenter une stratégie d'entreprise. A cette fin, le Chief Executive Officer (CEO) (Alain Wirtz SA) et le président du Conseil d'Administration (Jean-François Jacques SPRL) sont tous deux administrateurs délégués de Zetes Industries SA. Les administrateurs délégués travaillent avec les membres du Management Exécutif qui compte tous les administrateurs exécutifs de Zetes Industries SA, c'est à dire actuellement les deux administrateurs délégués et le CFO. Le Management Exécutif est donc composé de trois membres: les deux administrateurs délégués, Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL, et le CFO de la Société, Mr. Pierre Lambert. Le Management Exécutif ne constitue pas un comité de direction au sens de l'article 524bis du Code des sociétés.

5. COMITÉS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Rôle

Une part substantielle de l'analyse et du travail préparatoire du Conseil d'Administration est assurée par les Comités du Conseil en place. Toutefois, la prise de décision demeure de la responsabilité collégiale du Conseil d'Administration, les Comités n'ayant qu'une fonction consultative (ceci n'excluant pas la possibilité de délégations ad hoc). Ceux-ci assistent le Conseil d'Administration dans des domaines spécifiques qu'ils couvrent de manière suffisamment approfondie et sur lesquels ils font des recommandations au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration dispose d'un Comité d'Audit et d'un Comité de Rémunération. Le Conseil d'Administration peut, à tout instant, établir ou maintenir des Comités additionnels dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires ou pertinents. En raison de la taille de la Société, il n'y a pas de Comité de Nomination.

5.2 Composition et nomination

Les membres des Comités sont nommés par le Conseil d'Administration. Le président du Conseil d'Administration s'assure que le Conseil d'Administration nomme les membres des Comités et un président pour chacun de ces Comités. Chaque Comité est composé d'au moins 3 membres. La désignation ne pourra être faite pour une durée excédant celle du mandat d'administrateur. La décision de la composition exacte d'un Comité, tient compte des besoins et des qualifications nécessaires au fonctionnement optimal de ce Comité. La désignation des membres des Comités est basée sur (i) leur compétences et leur expérience spécifiques, en plus de celles exigées par les membres du Conseil, et (ii) l'exigence que chaque Comité, en tant que Groupe, possède les compétences et l'expérience nécessaire à l'exécution de ses tâches.

5.3 Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa supervision (i) de l'intégrité des états financiers de la Société, (ii) du respect par la Société des exigences légales et réglementaires, (iii) des qualifications et de l'indépendance du commissaire, et (iv) de l'accomplissement des contrôles internes et de la gestion des risques de la Société et de l'accomplissement de la mission du commissaire.

Les responsabilités du Comité d'Audit sont décrites de manière détaillée dans la charte de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est composé exclusivement d'administrateurs non-exécutifs. Au moins un d'entre eux est un administrateur indépendant. Durant l'année 2015 les membres du Comité d'Audit étaient:

- Gema SPRL, représentée par Mr. Michel Allé (Président du Comité d'Audit, Administrateur indépendant)
- Mr. Hiram Claus (Administrateur non-exécutif)
- Floris Vansina BVBA, représentée par Mr. Floris Vansina (Administrateur non-exécutif)
- Mr Paul Jacques (Administrateur indépendant)
- Mme Sophie de Roux (Administrateur indépendant) à partir du 27 mai 2015

5.4 Comité de Rémunération

Le rôle du Comité de Rémunération est d'assister le Conseil d'Administration dans toutes les questions relatives à la rémunération des membres du Conseil (exécutifs ou non-exécutifs) et des employés de Zetes Industries SA qui rapportent directement au Management Exécutif, et de l'assister dans les questions qui concernent la gouvernance du Groupe à propos desquelles le Conseil d'Administration ou le président du Conseil d'Administration souhaite recevoir l'avis du Comité.

Les responsabilités du Comité de Rémunération sont décrites de manière détaillée dans la charte de Corporate Governance.

Le Comité de Rémunération doit être composé d'au moins 3 administrateurs. Tous ses membres doivent être des administrateurs non-exécutifs. La majorité des membres du Comité doivent être des administrateurs indépendants. Durant l'année 2015 les membres du Comité de Rémunération étaient:

- Mr Jean-Marie Laurent-Josi (Président du Comité de Rémunération, Administrateur non-exécutif)
- Mr Paul Jacques (Administrateur indépendant)
- Mr José-Charles Zurstrassen (Administrateur indépendant) jusqu'au 27 mai 2015
- Mme Sophie de Roux (Administrateur indépendant) à partir du 27 mai 2015

6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU MANAGEMENT EXÉCUTIF

ZETES INDUSTRIES SA - Rapport de Rémunération 2015

6.1. Principes Généraux de la Politique de Rémunération

La présente section décrit les principes généraux de la politique de rémunération de Zetes Industries.

Le but de la politique de rémunération au sein du Groupe Zetes est de récompenser les performances individuelles et collectives, afin d'aligner les intérêts des dirigeants, administrateurs et actionnaires de la société Zetes Industries tout en tenant compte des différences entre les sociétés opérationnelles du Groupe. Cette politique est appliquée de manière cohérente depuis des années.

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, la rémunération est conforme au standard du marché et un système de bonus est axé sur les performances et les valeurs de la Société afin de motiver le Management Exécutif de Zetes Industries ainsi que les cadres du Groupe et d'œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de la Société.

Les directives de rémunération et les systèmes de bonus du Groupe Zetes ont pour objectif de garantir au Management Exécutif de Zetes Industries et aux cadres du Groupe une rémunération appropriée à leurs activités et à leurs niveaux de responsabilités, tout en tenant compte de la situation économique, de la réussite et des perspectives du Groupe Zetes.

De ce fait, le paquet total des rémunérations des administrateurs exécutifs de Zetes Industries ainsi que celles des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composants fixes indépendants des résultats,
2. bonus dépendants à la fois des résultats sur une année d'exercice et du respect de critères qualitatifs directement

liés à un alignement entre la stratégie à long terme de la Société et les intérêts de ses actionnaires

Ces principes généraux étaient déjà d'application pour l'année 2014 et le sont restés pour l'année 2015.

6.2. A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue d'apprécier de manière objective les rémunérations du Management Exécutif, le Comité de Rémunération dispose d'études ad hoc lui permettant de positionner lesdites rémunérations.

Le montant et la structure des traitements y sont évalués. Cela a permis au Comité de Rémunération de vérifier que les rémunérations du Management Exécutif sont du même ordre que celles pratiquées par des entreprises belges et européennes disposant de structures comparables, étant cotées en bourse et présentant des similarités d'activité et de taille.

6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs

La présente section décrit le programme de rémunération des administrateurs exécutifs. Elle contient une description de la structure de leur rémunération et précise également le lien existant entre la performance et les niveaux de rémunération.

6.3.1 Principes

Les dispositions contractuelles et les rémunérations des membres du Management Exécutif sont adoptées et vérifiées annuellement par le Comité de Rémunération nommé par le Conseil d'Administration. En termes de rémunération variable le Comité de Rémunération fixe les objectifs du Management Exécutif et en apprécie le respect.

6.3.2 Bénéficiaires

Le Management Exécutif de la Société est composé des sociétés et personnes suivantes :

Alain Wirtz SA représentée par Mr Alain Wirtz	CEO et Administrateur- Délégué
Jean-François Jacques SPRL représentée par Mr Jean-François Jacques	Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué
Monsieur Pierre Lambert	Chief Financial Officer et Administrateur

6.3.3 Structure de rémunération

En 2015, les membres du Management Exécutif ont reçu des rémunérations composées d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable dépendant à la fois des résultats financiers consolidés du Groupe Zetes et du respect d'objectifs qualitatifs intégrant une notion de croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Les critères pris en compte pour la détermination de la rémunération variable sont les suivants :

- La réalisation des objectifs budgétaires de l'année de référence tels qu'adoptés par le Conseil d'Administration à la fin de l'année précédente ;
- La capacité de réaction et d'adaptation du Management Exécutif à des changements économiques intervenus dans l'année de référence ;
- La capacité de proposer des opérations de croissance externe et de réussir leur intégration dans le Groupe.

Par ailleurs, prenant en considération le fait que le Management Exécutif de Zetes Industries a démontré au cours des vingt dernières années une constance dans sa volonté de gérer l'entreprise sur le long terme, le Comité de Rémunération est d'avis de proposer à l'Assemblée Générale de déroger, par approbation expresse, au prescrit de l'article 520ter du Code des Sociétés.

6.3.4 Résumé de la rémunération totale payée en 2015

	2015
Rémunération du CEO	
Rémunération Fixe	305 000 €
Rémunération Variable	150 000 €
Total	455 000 €
Rémunération des autres Membres du Management Exécutif	
Rémunération Fixe	476 339 €
Rémunération Variable	220 000 €
Total	696 339 €

6.3.5 Stock Option et actions

Il n'existe pas de rémunération sous la forme de Stock Option ni pour le CEO ni pour les autres membres du Management Exécutif.

6.3.6 Plan de Pension

Aucun plan de pension n'est mis en place pour les sociétés Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL.

Monsieur Pierre Lambert, en sa qualité de Chief Financial Officer et d'administrateur de Zetes Industries SA, travaille sous le régime de mandataire indépendant. Il bénéficie d'un engagement individuel de pension dont le montant est inclus dans sa rémunération fixe.

6.3.7 Indemnités de rupture

Hormis le cas de révocation pour manquement grave, Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL bénéficieront chacune, en cas de révocation de leur mandat, d'une indemnité équivalente à une période de douze mois (rémunération de base annuelle et rémunération variable) ; l'indemnité de Mr. Lambert, mandataire indépendant, sera équivalente à une période de dix-huit mois.

Dans l'hypothèse où Alain Wirtz SA et/ou Jean-François Jacques SPRL démissionnerai(en)t de leur mandat d'administrateur, elle(s) s'engage(nt), à la demande du Conseil d'Administration, à prester à titre exclusif pendant une période de douze mois divers travaux d'assistance, de consultation et de transfert de know-how et ce aux mêmes conditions financières (rémunération de base annuelle et rémunération variable). L'engagement de Mr Lambert porte sur une période de neuf mois.

Il n'existe aucune disposition prévoyant une indemnité de rupture particulière en cas de prise de contrôle (« parachutes dorés »).

6.3.8 Droit de recouvrement de la rémunération variable

En dehors des dispositions légales, il n'existe pas de disposition contractuelle spécifique relative au recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées.

Au 31 décembre 2015, les rémunérations des administrateurs non-exécutifs se répartissent comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Total
Jean-Marie Laurent Josi ^(*)	8 000 €		8 000 €
Floris Vansina BVBA	8 500 €	3 750 €	12 250 €
Paul Jacques	8 500 €	3 750 €	12 250 €
José-Charles Zurstrassen	7 000 €		7 000 €
Sophie de Roux	7 500 €	2 500 €	10 000 €
Olivier Gernay	8 000 €		8 000 €
Gema Sprl	8 500 €	3 750 €	12 250 €
Hiram Claus ^(*)	8 500 €	3 750 €	12 250 €
Total	64 500 €	17 500 €	82 000 €

^(*) Messieurs Jean-Marie Laurent Josi et Hiram Claus font abandon de leur rémunération d'administrateur au bénéfice de la société Cobepa.

7. ELÉMENTS DEVANT ÊTRE COMMUNIQUÉS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 34 DE L'ARRÊTÉ ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007

7.1 Actionnariat

Le capital de la Société est représenté par 5 389.714 actions. Toutes les actions Zetes Industries bénéficient des mêmes droits. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Les actions de Zetes Industries sont nominatives ou dématérialisées, au choix de l'actionnaire, conformément au Code belge des Sociétés.

En application de la loi du 14 décembre 2005 portant suppression des titres au porteur et de l'arrêté royal d'exécution, les titres au porteur encore en circulation ont été vendus par Zetes Industries le 15 octobre 2015 ; le produit de cette vente a été transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Au 31 décembre 2015, la société Zetes Industries SA possède 174 242 actions propres, ce qui donne un nombre d'actions en circulation à cette même date de 5 215 472. En 2005, la Société

6.4. Rémunération des administrateurs non-exécutifs et des membres des comités du Conseil d'Administration

Les administrateurs non-exécutifs de la Société reçoivent pour leurs services

- a) un montant fixe annuel, décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires et fixé à 6 000€ et
- b) un montant de 500€ pour chaque présence à un Conseil d'Administration

Les administrateurs non-exécutifs membres du Comité d'Audit perçoivent un montant de 1 250€ pour chaque réunion du Comité d'Audit à laquelle ils prennent part.

La Société ne fournit aux administrateurs non-exécutifs aucune rémunération, avantage, ou autres incitants, autres que leur rémunération pour leurs services en tant qu'administrateur de la société. Le mandat d'administrateur non-exécutif ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options" ou actions, ni à un régime de pension extra-légale.

a émis 191 894 warrants au profit de certains de ses employés, administrateurs ou personnes en charge de missions de gestion au sein des filiales de Zetes Industries SA. Les warrants ont été attribués gratuitement et donnent chacun droit à une action, et peuvent être exercés pour 23 € par action. Suivant les conditions du plan d'options sur actions, ces warrants sont devenus exerçables à partir de juin 2009. Au 31 décembre 2015, 108 377 warrants restent en circulation.

En 2007, le Conseil d'Administration a également émis 23 800 warrants au profit de certains des employés, administrateurs ou personnes en charge de missions de gestion au sein des filiales de Zetes Industries SA. Les warrants ont été attribués gratuitement et donnent chacun droit à une action et peuvent être exercés pour 22,63 € par action. Au 31 décembre 2015, 2 800 warrants restent en circulation.

7.2. Structure de l'actionnariat

Sur la base des notifications reçues et publiées jusqu'au 31 décembre 2015, la structure de l'actionnariat se présente comme suit :

Sans exercice des warrants

Actionnaire	Nombre de titres	%
Zephir (concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (concert avec Zephir)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 152 278	39,93%
Actions propres	174 242	3,23%
TOTAL	5 389 714	100%

Avec exercice des warrants et livraison de 111 177 actions propres existantes

Actionnaire	Nombre de titres	%
Zephir (concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (concert avec Zephir)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 263 455	42,00%
Actions propres	63 065	1,17%
TOTAL	5 389 714	100%

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014, le Conseil d'Administration a décidé, en date du 18 mars 2015, d'attribuer des actions propres en cas d'exercice des options.

A l'exception de l'information susmentionnée, la Société n'a reçu au 31/12 2015 aucune autre déclaration de détention d'actions relatives à plus de 3% des actions, conformément aux statuts.

7.3 Pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier concernant le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions

Les pouvoirs des membres du Conseil d'administration sont ceux définis par le droit belge et par les statuts.

Zetes Industries peut augmenter ou réduire son capital social moyennant une approbation spécifique de l'assemblée générale des actionnaires. Les actionnaires peuvent également octroyer au Conseil d'administration une autorisation pour augmenter le capital social.

Le 22 avril 2013, les actionnaires ont expressément autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital de Zetes Industries, en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de 51 676.218,34 €. Cette autorisation a été conférée pour une durée de cinq ans.

Le 22 avril 2013, les actionnaires ont également expressément habilité le Conseil d'Administration à procéder à une ou plusieurs augmentation de capital en cas d'offre publique d'acquisition.

Le Conseil d'administration est expressément autorisé à restreindre ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires relatif aux augmentations de capital d'un montant maximal allant jusqu'à 51 676.218,34 € en ce comprises les augmentations de capital relatives aux offres publiques d'achat.

Le 22 avril 2013, le Conseil d'administration de Zetes Industries a été autorisé par les actionnaires à acquérir ou prendre en gage ses propres actions dans les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'administration est spécialement autorisé, pour une durée de cinq ans à compter de la publication de ladite assemblée générale extraordinaire des actionnaires à (i) acquérir les actions émises par la société, en bourse ou hors bourse, (ii) aliéner les actions acquises par la société, en bourse ou hors bourse et (iii) vendre des actions ou parts bénéficiaires émises par la société.

Enfin, le Conseil d'administration est spécialement autorisé, pour une durée de trois ans à compter de la publication de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 avril 2013 à acquérir, prendre en gage et aliéner pour compte de Zetes Industries des actions propres de la société sans décision préalable de l'assemblée générale, lorsque cette acquisition ou cette aliénation est nécessaire pour éviter un dommage grave et imminent.

7.4 Restrictions légales ou prescrites par les statuts de Zetes Industries au transfert de titres.

Les statuts de Zetes Industries ne contiennent aucune restriction concernant le transfert des actions.

7.5 Détenteurs de tout titre comprenant des droits de contrôle spéciaux et description de ces droits

Il n'existe aucun titre de ce type.

7.6 Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel quand les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier

Il n'existe aucun mécanisme de ce type.

7.7 Restrictions légales ou prescrites par les statuts du droit de vote

Les actions Zetes Industries confèrent à leur détenteur le droit de vote à l'assemblée générale.

Chaque action donne droit à une voix (Article 31 des statuts).

7.8 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration

L'article 15 des statuts de Zetes Industries ainsi que les dispositions de la Charte de Corporate Governance de Zetes Industries décrivent lesdites règles.

7.9 Règles applicables à la modification des statuts de Zetes Industries

Les règles applicables à la modification des statuts de Zetes Industries sont définies par le Code belge des Sociétés. La décision de modifier les statuts doit être prise à une majorité de 75% des voix, à condition qu'au moins 50% du capital social de Zetes Industries soit présent ou représenté lors de l'assemblée générale.

Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée et décidera sans qu'aucun quorum de présence ne soit requis.

7.10 Accords entre actionnaires, qui sont connus de Zetes Industries et peuvent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote

Les sociétés de droit belge Zéphir Corporation et Cobepa agissent de concert.

Conformément à l'article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la société Zetes Industries SA a reçu les communications des actionnaires suivants comportant toutes les mentions légales requises et indiquant en particulier qu'avec d'autres personnes avec qui ils agissent de concert depuis le 21 novembre 2005, ils détenaient plus de 30% des titres avec droit de vote émis par la Société :

- a) la société anonyme de droit belge Zéphir Corporation agissant de concert avec la société Cobepa ;
- b) la société anonyme de droit belge Cobepa agissant de concert avec la société Zéphir Corporation.

Aux termes de leur convention, Zéphir Corporation et Cobepa ont notamment convenu ce qui suit :

a) Nombre minimum d'administrateurs - chaque partie votera en faveur d'un nombre minimum de candidats administrateurs proposés par l'autre conformément à la règle suivante : un candidat administrateur par palier de pourcentage d'actions détenues par Zéphir Corporation ou Cobepa égal ou supérieur à 7% de l'ensemble des actions émises et existantes de la Société.

b) Droit de préemption - les parties ont un droit de préemption sur les actions que l'autre partie souhaite transférer selon certaines modalités. Cependant, 25% de la participation détenue immédiatement après l'IPO par chacune des parties ne fera pas l'objet de ce droit de préemption.

A l'exception de cet accord entre Zéphir Corporation et Cobepa, Zetes Industries n'a connaissance d'aucun autre accord susceptible d'entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice des droits de vote.

7.11 Accords importants qui peuvent subir l'impact d'un changement de contrôle de la société à la suite d'une offre publique d'acquisition

Zetes Industries est, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, partie prenante à certains accords importants avec des autorités gouvernementales lesquelles peuvent en cas de changement de contrôle de la société dénoncer lesdits accords. Ce sont des clauses tout-à-fait usuelles dans ce type de contrat car les autorités gouvernementales attachent toujours beaucoup d'importance à la composition de l'actionnariat de leurs cocontractants qui doivent répondre à différents critères habituels en matière de marché public. Il convient de noter qu'un changement de contrôle n'entraîne pas automatiquement un impact au niveau des contrats en cours mais doit plutôt être compris qu'un pouvoir d'appréciation que les autorités gouvernementales s'arrogent.

Certaines clauses similaires et tout-à-fait usuelles ici aussi existent dans des contrats de distribution ou de fournitures en cas de changement de contrôle en faveur d'un concurrent direct du producteur ou du fournisseur en question.

7.12 Accords entre Zetes Industries et les membres de son conseil, ou son personnel, qui prévoient des indemnités si les membres de l'organe d'administration démissionnent ou doivent cesser leurs fonctions sans raison valable ou si l'emploi des membres du personnel prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition

Renvoi ci-dessus à la Section 6.3.7 Indemnités de rupture.

Par ailleurs, aucun accord ne prévoit une indemnisation spécifique des membres du Conseil en cas de départ lors d'une offre publique d'achat.

8. MESURES CONTRE L'ABUS DE MARCHÉ

Le code de conduite du Groupe Zetes contre l'abus de marché est intégré dans la charte de gouvernance d'entreprise publiée sur le site Internet (www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance).

9. POLITIQUE EN MATIÈRE D'ALLOCATIONS DES RÉSULTATS

L'objectif de la Société est de distribuer en dividendes un montant de l'ordre d'un tiers de son bénéfice net consolidé (hors dépréciation du goodwill). Toute proposition de dividende est également basée sur la situation financière de la Société, ses besoins en capitaux ou d'autres facteurs considérés comme importants par la Société.

En application de cette politique, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, le 25 mai 2016, de payer un dividende brut ordinaire par action de 0,80 €, soit un montant en augmentation de 27% par rapport au montant payé l'année précédente.

Glossaire financier

Besoin en fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement comprend les stocks, les clients et autres débiteurs courants, les paiements d'avance et les actifs d'impôts exigibles, déduction faite des Fournisseurs et autres débiteurs courants, ainsi que des prépaiements reçus et des passifs d'impôts exigibles.
Charges non-récurrentes (non courantes)	ces charges comprennent les frais de restructuration (vente ou arrêt d'une branche d'activité, fermeture ou délocalisation d'un site d'activité, changement apporté à la structure de direction, réorganisation fondamentale), ainsi que, principalement, les charges suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Dépréciation goodwill • Frais externes liés aux acquisitions • Plans de warrants (options)/plans d'actions au bénéfice des employés : valorisation des avantages octroyés ; • Licenciements significatifs pour lesquels il n'y a pas de contrepartie économique (pas de prestation de l'employé pendant son préavis). • Frais liés à des opérations sur capital qui ne peuvent venir directement en réduction du capital (frais de notaire,...).
EBIT	EBIT courant (récurrent) déduction faite des charges non-récurrentes.
EBIT courant (REBIT)	Résultat opérationnel courant (récurrent) avant charges financières et impôts
EBITDA	EBITDA courant (récurrent), déduction faite des charges non-récurrentes.
EBITDA courant (REBITDA)	Recurring Earnings Before Interests, Taxes, Depreciations and Amortizations. Résultat opérationnel courant (récurrent) avant charges financières, impôts, dépréciations et amortissements.
IFRS	International Financial Reporting Standards
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	Le nombre moyen pondéré d'actions (ordinaires) en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées (rachetées) ou émises (vendues) au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.
Résultat net courant	Résultat net (part Groupe) corrigé de l'impact - net d'impôts - des éléments non-récurrents.
Résultat net par action	Résultat net (part Groupe) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.
Trésorerie nette (Dette nette)	La position de trésorerie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie disponibles, aux liquidités données en garantie, déduction faite des dettes financières à LT et à CT (y inclus les contrats de leasing financiers). On parlera de trésorerie nette si le montant est positif, de dette nette si le montant est négatif
Trésorerie nette CT disponible (Dette nette CT)	La position de trésorerie nette CT disponible correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie disponibles, déduction faite des dettes financières à CT (y inclus les contrats de leasing financiers CT). On parlera de trésorerie nette si le montant est positif, de dette nette si le montant est négatif.

Publication

Zetes Corporate Marketing
& Communication

Editeur responsable

Pierre Lambert, CFO
Da Vinci Science Park
Rue de Strasbourg 3
B-1130 Bruxelles

Design

www.chocoweb.be

Mise en page et production

www.visible.be

Ce rapport a été préparé en langue française.
Les versions en langue néerlandaise et anglaise
sont fournies pour la facilité du lecteur.
Seule la version française fait légalement foi.

